FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Excelsior Semper Excelsior

ÉCOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

« ESPACES, CULTURES ET DÉVELOPPEMENT »

Filière : Philosophie

Thème

Pouvoir et Religion

Pour la compréhension de la Guerre Civile du Tchad

Mémoire en vue de l'obtention du DEA en philosophie

Présenté et soutenu par
ABRAS Rahma

Sous la direction du
Pr Paulin HOUNSOUNON-TOLIN
Professeur de philosophie, M.C.

Année Académique 2012-2013

DEDICACE

A tous ceux qui œuvrent pour la paix au monde.

REMERCIEMENTS

Fidèle à la tradition africaine, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements tout d'abord à notre Directeur de Mémoire, le Pr Paulin HOUNSOUNON-TOLIN qui, malgré sa lourde charge de Coordination et d'encadrement de nombreux étudiants, a accepté de diriger notre travail.

Nous tenons à remercier de même, Dr Joab Gozzo qui a eu la clairvoyance de nous recommander à *l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire* de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavie. Il n'a jamais manqué de nous exhorter au travail et à bien faire.

Nos remerciements vont dans le même ordre à tous nos Formateurs du programme de DEA : tout honneur au doyen d'âge le Pr Paulin Hountondji, aux Pr Yaovi Akakpo, Ludovic Fié Doh, Vincent Ayena, Ariane Djossou Segla et Noël Gbaguidi.

Nous remercions particulièrement chacun des amis sans la participation desquels notre travail n'aurait pas été réalisé dans le temps imparti : de Cotonou, Bio Guerra Jacques, Guemona Djimet, Idriss Atouniss ; et de N'Djamena, Souleymane Kaddo, Benodji Djekobe Honoré, Jérôme Issa Djima, Khamis Ahmat, DG de la COPGARD pour son aide financière, notre cousin Haroun Tori Rozé pour son soutien matériel et moral, et notre neveu Oumar Gognogom Tom, qui nous a été d'une main précieuse à l'internet, pour les saisies et les impressions de nos travaux de recherche.

Nous tenons à témoigner ici, notre entière satisfaction à notre grande fille Rahimé Hawa Abras, pour le rôle qu'elle a assuré dans la famille pendant notre absence du pays.

Nous saluons, encore une fois, la mémoire de notre regrettée épouse, défunte après le retour de l'exil

A tous, comme aux doigts de la main, nous en sommes reconnaissant.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- **ANS :** Agence Nationale de Sécurité.

- **BET :** Borkou Ennedi Tibesti (une région de l'extrême Nord).

- **CODOS :** contraction de Commandos ou para-commandos (nom de milices rebelles)

- **CSM :** Conseil Supérieur Militaire.

- **DDS** : Direction de la Documentation et de la Sécurité (police politique du Régime).

- **FAP :** Forces Armées Populaires.

- **FAN :** Forces Armées du Nord.

- **FAT** : Forces Armées Tchadiennes.

- **FLN :** Front de Libération Nationale.

- **FROLINAT :** Front de Libération Nationale du Tchad.

- **FUC :** Front Uni pour le Changement.

- **GROFAT** : Groupe des Officiers de Forces Armées Tchadiennes.

- **GUNT** : Gouvernement d'Union Nationale de Transition.

- **IIAP :** Institut International d'Administration Publique.

- **Lt :** Lieutenant.

- **MDD :** Mouvement pour la Démocratie et le Développement.

- **MNRCS :** Mouvement Nationale pour La Révolution Culturelle et Sociale.

- **MOSANAT** : Mouvement pour le Salut National du Tchad.

- **MPS :** Mouvement Patriotique du Salut.

- **PPT/RDA :** Parti Progressiste Tchadien, section du Rassemblement Démocratique Africain.

- **RNT :** Radio Nationale Tchadienne.

- **UFDD :** Union des Forces pour la Démocratie et le Développement.

- **UNIR :** Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution

- **UNT** : Union Nationale Tchadienne.

INTRODUCTION

Dans notre Mémoire de Maîtrise intitulé « *Guerre Civile du Tchad, Chronologie et Réflexion* », il nous a paru important de connaître les peuples du Tchad, leurs racines, leur histoire et leur géographie. Le Tchad qui nous intéressait est celui à partir de la colonisation française à l'Indépendance.

C'est à la suite de la bataille du 22 Avril 1900 à Kousséri (localité camerounaise sur la rive gauche du fleuve Chari) qui opposa deux antagonistes, d'une part, *Rabah*, conquérant esclavagiste noir, porteur de l'étendard islamiste venant du Soudan anglo-saxon, et d'autre part, du colonisateur Commandant *Lamy*, porteur du drapeau français, défendant les intérêts occidentaux de valeurs chrétiennes, que fut fondé le 23 mai de la même année, le poste militaire français sur la rive droite du fleuve Chari, opposé à la localité de Kousséri. Ce poste baptisé *Fort-Lamy* en l'honneur de l'officier Français tombé sur le champ de cette bataille, sera la Capitale du futur Etat. La conquête des royaumes et régions qui constitueront l'Etat tchadien commence à cette date.

Il existait en effet, dans le bassin dit tchadien, trois grands royaumes autonomes : le Kanem-Bornou à l'Ouest (aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles) ; le Baguirmi au Centre-Sud (au XVIII^{ème} siècle), et le Waddaï (Ouaddaï) à l'Est (au XIX^{ème} siècle). L'extrême Nord (le Tibesti) et l'extrême Sud ne dépendaient d'aucun de ces royaumes ou sultanats, dont le pouvoir est fondé sur le Coran.

La partie extrême sud du pays constituée de cinq (5) Préfectures est très petite en superficie par rapport à la partie dite nord qui compte neuf (9) Préfectures. Cependant le Nord et le Sud sont d'un peuplement égal mais s'opposent en termes Nord et Sud, musulman et chrétien. Les deux Communautés cohabitaient dans l'harmonie pendant la colonisation. Le Sud accepta l'école et la culture françaises avec le christianisme. De ce fait, il prit de l'avance sur le Nord en éducation et sur le plan de développement économique.

Le Tchad est donc constitué de deux communautés distinctes : le Nord musulman et le Sud chrétien et panthéiste. Voilà un dualisme : deux peuples et deux religions révélées auxquelles s'ajoute le panthéisme, dans un Etat proclamé laïc lors de son accession à l'Indépendance politique en 1960. Cette Indépendance est obtenue en moins de 60 ans de colonisation, si l'on compte les 13 années de pacification. Seul le Sud avait quelques cadres formés ; le Nord en manquait, même de cadres arabophones émergeants. Le Sud arrive au Pouvoir par les urnes en 1960.

Le premier Président de la République, François Tombalbaye, chrétien, est issu du Sud. Les Nordistes sont mécontents. Ils estiment que dans la gestion des affaires publiques, ils

sont marginalisés par les Sudistes qu'ils appellent d'ailleurs *kirdi* [1]. Ils réagissent en créant au Soudan voisin, le 6 juin 1966, un mouvement de rébellion dénommé *Front de Libération Nationale du Tchad ou FROLINAT,* soutenu par des pays voisins arabes. *Motif évoqué* : les Nordistes sont lésés dans la Fonction Publique du fait qu'ils n'ont pas des diplômes pour accéder aux postes d'emplois. L'objectif du FROLINAT fut d'arracher le Pouvoir des mains des *kirdi*. Alors, à entendre ce son de cloche, le Mouvement Révolutionnaire dit National, libérera-t-il le Tchad pour tous les Tchadiens ou il le libérera uniquement au profit des Nordistes ? Cela paraît paradoxal. Le politique se sert-il de la Religion pour parvenir à ses fins ? Voilà donc comment s'énonce l'origine et le début de la Guerre Civile du Tchad qui éclata au grand jour le 12 Février 1979 à N'Djamena et qui coupa le pays en deux : Nord et Sud. C'est la première phase de la guerre civile.

Notre Thème est « *Pouvoir et Religion : pour la compréhension de la guerre civile du Tchad*. » Il est posé un problème d'actualité vivante dans un pays charnier entre le monde négro-africain et le monde arabo-africain ; entre une culture nègre et une culture arabe, où sont pratiquées deux religions révélées : le Christianisme et l'Islam. Pourquoi la guerre continue ? Les raisons du choix de ce sujet s'inscrivent dans le souci de comprendre les motifs d'une guerre civile en vue d'envisager une paix durable. C'est une sonnette d'alarme devant un risque de tomber dans une nouvelle guerre civile si nous ne tirons pas une leçon de la première guerre et si ceux que la paix préoccupe et qui voient le danger, n'attirent pas l'attention de la communauté nationale.

Le FROLINAT qui a été le fer de lance dans la conquête du Pouvoir dès 1966, a renversé la situation en sa faveur en 1979 par les armes. Les Nordistes prennent le Pouvoir qu'ils revendiquaient. Le FROLINAT a donc atteint son objectif. Et pourtant, la guerre persiste et se poursuit entre les musulmans nordistes-mêmes : pourquoi se battent-ils encore ? Quelle explication? Qui crée cette instabilité politique au Tchad ? Est-ce une confusion politique ou une vraie équation : Pouvoir = Religion ? Voilà une série des questions que peut se poser un philosophe qui voit et observe à l'horizon national la menace de la paix au Tchad.

[1]Kirdi : Selon Mahamat Kodi Baam, Professeur historien : « Kirdi vient du mot QIRD qui veut dire singe en arabe. » Ce mot est devenu au Tchad un terme péjoratif et injurieux correspondant au sauvage, au païen, au mécréant. Il devient synonyme de chrétien. Les Nordistes musulmans appellent généralement le chrétien « kirdi ». Quand les premiers voyageurs arabes sont arrivés en Afrique noire, ils ont trouvé au Nord Cameroun des populations païennes vivant sur les montagnes ; ils les qualifièrent des singes : *les kirdi de montagnes*.

En tant que Tchadien, ayant vécu les affres de la guerre civile et les événements du FROLINAT, connaissant les problèmes et les réalités actuelles du pays, soucieux d'une paix durable au Tchad, nous tenterons de répondre au questionnement en essayant d'attirer l'attention des Gouvernants sur les faits saillants susceptibles de mettre en cause l'unité nationale, en proposant des solutions.

Pour pouvoir faire notre travail, nous avons mené des recherches en nous servant de nombreux ouvrages, revues, journaux et des articles dans les sites internet. Ces documents parlent de la Guerre Civile en Afrique en général et du Tchad en particulier. Nous avons sélectionné uniquement les ouvrages importants. Nous avons aussi fait appel à des personnes ressources pour nous rappeler ou nous confirmer certains faits, car nous même, quand les événements sanglants du 16 Septembre 1963 ont eu lieu dans la Capitale tchadienne, nous étions lycéen. Peu d'affres de cette Guerre Civile tchadienne nous ont été racontées ; beaucoup nous les avons vécues dans notre chair et conscience, et nous continuons de les vivre. C'est pourquoi ce sujet que nous avons choisi comme Thème nous intéresse particulièrement ; il nous tient à cœur. Mais nous ne pouvons pas avoir la prétention que nous maîtrisons parfaitement avec art notre Thème. Nous avons nos limites. Nous sommes le premier à les reconnaître. Il nous manquera certainement la capacité d'exploiter les données d'une manière philosophique et de les ordonner d'une manière logique. Nous demandons donc pour notre travail que l'on nous comprenne bien, que ce que nous écrivons ici ne soit pas pris pour une sociologie ou une histoire, vu leur lien très étroit. Du moins, une philosophie, oui.

Cette Guerre dure depuis 50 ans maintenant. Que veut-on au juste ? Quels sont les vrais acteurs ? Ce champ reste ouvert et disponible à d'autres recherches des études supérieures. A travers nos recherches, nous nous sommes inspiré de beaucoup d'ouvrages que nous avons lus et consultés, mais nous ne pouvons les citer tous. Si nous avons inséré beaucoup et de longues citations dans notre Mémoire, c'est pour essayer de comprendre la complexité de la Guerre Civile du Tchad.

Notre travail est structuré en trois parties : de l'approche sémantique au manifeste du FROLINAT; Tchad, entre l'Occident et le monde arabe, en passant par la fin de la lutte révolutionnaire. La première partie compte deux chapitres ; la deuxième en compte trois et la troisième trois chapitres. La numérotation des chapitres est continue. Chaque chapitre compte des sections et sous-sections. Comme pour les personnifier, nous avons souvent écrit la première lettre en majuscule des mots : Pouvoir, Président, Religion, République, Indépendance, Constitution, Etat, Nation, Patrie.

Tous les moyens sont bons ; la fin justifie les moyens. N’est-ce pas la vision de ceux-là mêmes qui n’ont aucun sens de la patrie et dont la guerre est une source de moyens de vie?

PREMIERE PARTIE

De l’approche sémantique au Manifeste du FROLINAT

CHAPITRE 1 : La lutte pour le Pouvoir ou le problème religieux ?

1. POUVOIR ET RELIGION

1.1. Les concepts Pouvoir et religion

Les deux concepts Pouvoir et Religion semblent ouvrir la voie à la compréhension du problème de la guerre civile du Tchad. Le questionnement riche d'interrogations répond aux préoccupations philosophiques de notre temps : le comment et le pourquoi de notre Thème.

1.2. Le Pouvoir.

Le pouvoir qui nous intéresse ici, dans le contexte philosophique, est le Pouvoir public, de l'Etat, un pouvoir légitimé qu'exerce un Chef d'Etat, au nom du peuple qui l'a élu.

> « Le pouvoir peut se définir comme la faculté d'exercer une domination sur un homme, telle qu'on obtienne de lui des actes ou un comportement qu'il n'aurait pas adoptés spontanément. Sous sa forme la plus absolue et terrifiante, le pouvoir peut, même en temps de paix, être un pouvoir de vie ou de mort... En temps de guerre, le pouvoir... soumet l'homme à l'impossible choix de l'obéissance ou de la mort...Comment le pouvoir s'exerce, par quels moyens il obtient une obéissance, qui peut aller jusqu'à l'acceptation de sa propre mort. Elle est ensuite de savoir si l'obéissance au pouvoir, même injuste, est toujours un devoir, comme SOCRATE acceptant la sentence de ses juges, a cherché à nous en convaincre, ou si la résistance au pouvoir n'est pas, en certain cas, un droit et parfois même un devoir.
>
> Le pouvoir comporte toujours un élément de contrainte et doit parfois recourir à la force pour se faire respecter. C'est pourquoi le pouvoir est...assimilé à la force...Le pouvoir peut bien se conquérir par la force et même par la violence...Le pouvoir obtient le plus souvent de ceux qu'il assujettit une obéissance volontaire sans qu'il soit besoin de recourir à la force[2]»

Qui doit exercer le Pouvoir dans l'institution de l'Etat ? La lutte pour le Pouvoir est-elle pacifique ? Au Tchad, la lutte pour le Pouvoir est toujours violente. A la différence de Machiavel qui montre la violence dans Le Prince, HOBBES nous montre les différentes faces du pouvoir. Pour lui, il y a deux sortes de pouvoir qui excluent la violence : le pouvoir naturel et le pouvoir instrumental :

> « Le pouvoir naturel est l'excellence des facultés du corps ou de l'esprit, comme une force, un physique, une prudence, des talents dans le domaine des arts, une éloquence, une libéralité, une noblesse...Le pouvoir instrumental consiste en ces pouvoirs qui...sont des instruments, des moyens d'en acquérir davantage comme la richesse, la réputation, les amis, et la secrète opération de Dieu, qu'on appelle la chance. Car la nature du pouvoir est...

[2] E. Cément, C. Demonque, L. Hansen-Love, P. Kahn. *La philosophie de A à Z,* Edition Hatier, Paris avril 2000, pp. 356-357.

semblable à la renommé qui s'accroît en s'exerçant ou comme le mouvement des corps pesants qui vont d'autant plus vite qu'ils vont plus loin.

Le plus grand des pouvoirs humains est celui qui est composé des pouvoirs de la plus grande partie des hommes, unis par consentement en une seule personne, naturelle ou civile, qui a l'usage de tous leurs pouvoirs qui dépendent (alors) de sa volonté, comme est le pouvoir d'une République, ou celui qui dépend des volontés de chaque particulier, comme est le pouvoir d'une faction ou de différentes factions liguées. Avoir des serviteurs est donc un pouvoir, avoir des amis est un pouvoir. Ce sont en effet des forces unies[3]. »

1.3 La Religion

Il s'agit, dans notre recherche, de l'islam, religion fondée sur le Coran. L'islam est né au VIIe siècle, fondé par Mahomet (570-632, après J.C.) à La Mecque, puis à Médine où il est exilé (hégire) en Arabie Saoudite. L'islam est la 2è Religion au monde. Son texte de référence est le Coran en langue arabe, « transmis au prophète Mahomet par l'ange Gabriel ».

La Religion est un phénomène remarquable à la fois par son universalité et sa diversité dans le temps et dans l'espace. Il n'y a aucune société humaine au monde où l'on ne puisse pas repérer des manifestations de la vie religieuse. Au monde il y a trois Religions révélées : le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Ces trois Religions ont pour grand-père commun Abraham, père des croyants.

2. L'événement inaugural de la guerre

Ce qui suit est important pour comprendre comment est née la rébellion tchadienne et comment est venu le soutien arabe (Soudan et l'Egypte) aux rebelles tchadiens depuis lors à nos jours. C'est nécessaire.

Trois ans après l'Indépendance du pays, les Nordistes musulmans manifestent leur hostilité au Président de la République, François Tombalbaye, sudiste et chrétien. Cette manifestation fut réprimée dans un bain de sang le 16 Septembre 1963 à Fort-Lamy la Capitale (aujourd'hui N'Djamena). Les leaders, Chefs de partis politiques nordistes musulmans, furent arrêtés, provocant une révolte populaire. Cet évènement sera traduit dans les faits comme un soulèvement des Nordistes contre les Sudistes dont la cause est la dissolution en janvier 1963 de tous leurs partis politiques par le Président François Tombalbaye. La faute est-elle partagée ? La poudre incendiaire est désormais jetée au feu.

Le premier rebelle, M. Mahamat Albaghlani Imam, profitant de la confusion du 16 Septembre, fuit pour se réfugier à Bangui en République Centrafricaine, puis continua au Soudan. C'est un intellectuel arabophone ; il a été formé à Khartoum et au Caire à

[3] HOBBES, Thomas, *Léviathan*, première partie : de l'homme, chapitre X, p. 83

l'Université Al Azhar où sont formés des idéologues (les Frères Musulmans). Dès son arrivée à Khartoum, il fut reçu par Dr Hassan Al Tourabi, islamiste et idéologue, Leader des *Frères musulmans* du Soudan. Albaghlani lui rapporta que les musulmans du Tchad sont humiliés, persécutés et massacrés par un Pouvoir aux mains d'un *kirdi* du nom Tombalbaye. Dr Hassan Al Tourabi prend au sérieux les informations et lui promet une aide, s'il y a un Front de lutte contre le *Régime kirdi* de Fort-Lamy.

D'autres Tchadiens comme Ibrahim Abatcha, de souche d'origine nigériane, disparaît en Afrique de l'Ouest ; il apparaîtra au Ghana de l'époque Kwamé N'KRUMAH. De là, il rejoindra les autres au Caire, en Egypte, où ils seront accueillis par les *Frères Musulmans*. L'an 1963 est le début de la rébellion au Tchad qui n'aura plus la paix. C'est pourquoi, 48 ans après, M. Alphonse Nodjimbang, homme politique de la vieille garde du Président défunt François Tombalbaye, témoin des événements du pays dira que « le Tchad n'a vécu son Indépendance que durant 3 ans » (Réf. Journal périodique, *L'Observateur*, n°472 du 13 août 2008, p.3, N'Djamena-Tchad). Dira-t-on que c'est une vérité de La Palice ?
M. Nodjimbang a tenu ce propos le 11 Janvier 2008 à l'occasion du 48è anniversaire de l'Indépendance du Tchad ; c'est peu dire, les 2 et 3 Février de la même année, une rébellion armée a investi la Capitale N'Djamena ; le Pouvoir allait passer aux mains d'un autre Nordiste musulman, n'eut été l'intervention de l'armée française.

3. Le FROLINAT

3.1. Définition, objectif

Le FROLINAT (Front de Libération Nationale du Tchad) est un mouvement de lutte révolutionnaire, fer de lance de cette lutte, créé en 1966 au Soudan. Il était l'expression des Nordistes qui avaient dit non à la colonisation française, au changement de mentalité, de leurs structures sociétales et culturelles. Il est régionaliste et pro-islamiste d'obédience « Frères Musulmans » d'Egypte. Il est anti-sudiste et « anti-impérialisme français.» Sa lutte portait contre l'assise de la France au Tchad.

3.2. Son impact social

Le programme politique initial du FROLINAT en annexe est non seulement inefficace mais c'est une copie d'un programme inspiré de la révolution vietnamienne qui ne répond pas aux réalités tchadiennes. Les articles 4 et 7 n'ont pas de sens au Tchad. Il n'a aucun impact social.

Du FROLINAT, il ne reste plus qu'un souvenir qui a marqué la génération du premier jour de l'Indépendance. Depuis le déroulement de la guerre civile à N'Djamena, on ne parle guère du FROLINAT : qu'en reste-t-il ? Pour en savoir davantage, voici quelques témoignages de hauts cadres et responsables de ce mouvement révolutionnaire :

Pour Hissène Habré : « Le FROLINAT est mort[4]», affirmation faite lors du Congrès constitutif de son parti UNIR le 22 juin 1984, en enterrant ses FAN, branche armée du FROLINAT.

Quant à Manassé Nguéalbaye : « Le FROLINAT en tant qu'Organisation serait mort avec Ibrahim Abatcha. Ou mort avec le mouvement dit de rectification ? En tout cas le FROLINAT a volé en éclats donnant lieu à une multitude de factions compatissantes au gré des alliances avec leurs ennemis d'hier pour le contrôle du pouvoir et de ses délices[5]»

De même, Asseid Gamar Sileck, reconnaît et confirme : « De mon point de vue, en tant qu'instrument de la lutte révolutionnaire, le FROLINAT est mort avec son Secrétaire Général-fondateur. Le FROLINAT s'est décomposé sous le successeur d'Ibrahim Abatcha le Dr Abba Siddick. Et le FROLINAT s'est ressuscité en une multitude d'organisations se réclamant de lui, mais qui en terme de lutte populaire n'ont rien à voir avec le projet initial[6]»

Et alors, qu'en est-il des faits politiques après la supposée mort du Frolinat ? D'après nos observations, il existe de fortes survivances idéologiques du mouvement révolutionnaire. Les termes nord-sud et musulman-chrétien devenus régionalistes et distinction confessionnelle, sont du vocabulaire FROLINAT. Il est certain qu'il est amorti de sa première ardeur révolutionnaire et qu'il s'est métamorphosé en tendances politico-militaires. L'instabilité politique du Tchad est une survivance du FROLINAT.

4. Le Général Malloum au Pouvoir

Décrié de dictateur partout et acculé par la rébellion, le Président François Tombalbaye, père de l'Indépendance, fut tué dans un coup d'Etat par des Officiers sudistes qui avaient assez de se battre contre le FROLINAT. Comme par hasard le Pouvoir échut aux Officiers.

Comme le Général Félix Malloum croupissait et se consumait dans une prison à N'Djamena, sans perdre l'espoir que la raison vaincra la dictature de Tombalbaye, fut

[4] HISSENE, Habré, *Tchad, FROLINAT : Chronique d'une déchirure*, édit. Al Mouna, N'Djamena-Tchad, p 203

[5] NGUEALBAYE, Manassé, *Tchad, FROLINAT : Chronique d'une déchirure*, édit. Al Mouna, N'Djamena-Tchad, 2005, p 204

[6] GAMAR, Sileck, A. *Tchad, Chronique d'une déchirure*, édit. Al Mouna, N'Djamena-Tchad, 2005, p 211

réveillé ce matin du 13 Avril 1975 par des détonations de canons assourdissant et, soudain, il fut sorti comme un fantôme de sa geôle par ses compagnons d'armes. Très épuisé, méconnaissable, tant il a souffert dans sa cellule, il fut déclaré aussitôt par le GROFAT, Président du CSM, Chef de l'Etat. Il prit la relève de Tombalbaye et assura la Direction du Tchad. Comparable à ce personnage du Prince de Machiavel : « Quelquefois un Prince parvient tout d'un coup à cette dignité, n'ayant été jusque-là qu'un particulier : comme à Milan, François Sforza.[7]» C'est le cas du Général Malloum. Mais le changement du régime au Tchad n'a pas apaisé la rébellion et le caractère offensif du Colonel Kadhafi. .

Le Général Malloum, après quatre années au Pouvoir, acculé à son tour par la rébellion du FROLINAT au Nord et au Centre du pays, fut obligé de négocier avec le rebelle Hissène Habré que le Soudan gardait à Khartoum comme une pièce précieuse de rechange. Les Soudanais, en entente avec la France, n'attendaient que cette occasion de main tendue pour propulser à N'Djamena leur protégé.

Le Général Félix Malloum n'a pas pris le Pouvoir pour le plaisir du Pouvoir. L'armée à la solde du Président NGARTA Tombalbaye avait assez de faire la guerre au FROLINAT pour défendre un dictateur dont le peuple en avait assez. Tombalbaye avait commencé à arrêter les généraux Dans un discours violent radiodiffusé, il a promis de *métamorphoser* l'armée nationale. Il entendait par là : la décapiter de ses officiers supérieurs et lui confier une mission qui ne serait plus digne d'elle. Le Président Tombalbaye était très fatigué physiquement. Il était dépassé par des problèmes. Il commençait à délirer. Les Officiers de l'Armée Nationale Tchadienne (ANT) ont compris cette maxime : « Tuer pour ne pas être tué c'est la loi de nature.» Ils prirent le devant par un coup d'Etat. La colère de peur était telle qu'il trouva la mort dans l'action de l'armée.

4.1. Le ralliement de Hissène Habré

En Août 1978, le Président Malloum, sous la pression et le poids de la France, accueille au ralliement Hissène Habré. Il le nomme Premier Ministre, Chef du Gouvernement, conformément aux dispositions de la Charte fondamentale de reconciliation. La Charte l'exigeait ainsi. C'est la paix qu'on cherche pour le peuple tchadien. Or le ralliement de Hissène Habré n'a pas d'importance aux yeux des Tchadiens ; le rebelle le plus important qui menace la paix et le Pouvoir de N'Djamena est Goukouni Weddey au Nord, soutenu par la Libye. Mais c'est la France qui fait la pluie et le beau temps au Tchad. C'est plus important pour elle de rallier Hissène Habré opposé à Goukouni Weddey.

[7] Machiabel, Nicolas, *le prince*, Librio, GGP, Allemagne, 2008, P. 9.

Beaucoup de Sudistes ne pardonneront pas au Général Félix Malloum pour avoir introduit le loup dans la bergerie en ayant fait rallier Hissène Habré et fait de lui Premier Ministre. Le Général Malloum dit que si son ralliement est la condition *sine quo non* pour retrouver la paix au Tchad, il l'accepte de bon cœur : la paix n'a pas de prix ; la guerre n'a que trop duré. Il a décidé ainsi.

4.2. La guerre entre Habré et Malloum

Six mois après sa nomination, le Premier Ministre Hissein Habré commença à multiplier des obstacles à son Président de la République, Général Malloum. Ses 300 combattants basés à Abéché, à 850 km de N'Djamena, sont entretenus par l'armée française. S'étant bien préparé, Habré fait venir ses combattants à N'Djamena par des avions français. Il déclare la guerre au Président Malloum. La guerre éclate au grand jour le 12 Février 1979. Les Sudistes furent massacrés et chassés de N'Djamena et de tout le Nord du pays ; l'armée nationale éclate. Le Tchad est alors divisé en Nord et Sud, deux Communautés opposées par leurs cultures et leurs convictions religieuses. Quel est le but de cette guerre ? C'est ce que la France voulait en précipitant le ralliement de Hissène Habré.

Hissène Habré avait préparé minutieusement un plan de guerre contre les Sudistes dans les Mosquées de N'Djamena en intelligence avec les musulmans. Chaque vendredi, grand jour de prière chez les musulmans, il allait de Mosquée en Mosquée pour entretenir les fidèles de mensonges pleins de haine contre ces Sudistes. Et les musulmans de lui répondre : « Hier nous étions aveugles ; mais aujourd'hui avec toi, nous avons un œil, et nous allons défendre et protéger cet œil. Vas-y, nous sommes derrière toi ». Ainsi, la guerre eut lieu et fit rage dans la Capitale et dans les provinces.

4.3. La réconciliation

Un accord de paix fut signé en Mars 1979 par onze Tendances politico-militaires tchadiennes à Kano I : le Président Félix Malloum et le Premier Ministre Hissène Habré démissionnent. Goukouni Weddey, Chef de la plus puissante Tendance FAP est désigné par consensus Président du GUNT. Hissène Habré, Chef de la Tendance FAN, nommé Ministre de la Défense du GUNT, fait défection en déclarant cette fois la guerre au Président Goukouni Weddey. Après neuf mois de combats meurtriers dans la Capitale N'Djamena, Hissein Habré est vaincu en Décembre. De nouveau, il se retire avec ses combattants et se refugie au Soudan pour la deuxième fois.

Le Pouvoir n’est pas la Religion, et la Religion ne remplace pas le pouvoir politique. L’Etat tchadien doit affirmer sa souveraineté partout et en toute circonstance. Nous constatons dans cette guerre : Habré contre Malloum, puis Habré contre Goukouni. Il y a ingérence extérieure : la France qui lâche Malloum pour soutenir Habré et la Libye qui soutient Goukouni. Chacune a choisi son camp pour ses intérêts, la paix au Tchad importe peu.

CHAPITRE 2 : La question de la paix au Tchad

1. La France et la paix au Tchad

La présence française au Tchad comme manifeste de volonté de puissance implique que tout pouvoir est volonté de conquête. En conséquence, les rivalités de part et d'autre ne peuvent que s'accroître. La France fait du Tchad sa chasse gardée. Tout problème qui oppose les fils du pays est exploité à son profit. C'est pourquoi, tout en étant du côté de la légalité, elle aidait le FROLINAT : diviser pour régner. Quelle considération a la France pour le Tchad ? Alors que les uns cherchent à imposer la religion, les autres sont animés non seulement du désir de s'enrichir par tous les moyens, mais à imposer à la manière de l'impérialisme leur partenariat. Il se pose là un problème d'utilité : ce qui renvoie au courant philosophique dénommé utilitarisme.

De la comparaison faite, que les Tchadiens se battent et meurent depuis 1963 à nos jours pour ce FROLINAT soutenu tantôt par les arabes, tantôt par la France, la moralité qui en découle, il n'y en a pas, car l'homme est utilisé comme un moyen et non comme une fin. Dans ces conditions, une opposition tacite et une querelle froide est née entre les arabes et les Français au Tchad. Les Français s'opposent à ce que le Tchad bascule du côté arabe. La France protège la chrétienté ou du moins, a des sentiments d'affection pour les chrétiens. C'est la même attitude des pays arabes vis-à-vis des musulmans du Tchad. Elle a moins de sentiment pour les musulmans. Par sa présence permanente avec une armée, elle veille à la protection du Tchad contre l'invasion arabe de l'Est. Tous les régimes de N'Djamena approuvés par la France sont combattus par les arabes ayant pour bras les rebelles qu'ils arment et entretiennent. Les victimes, loin d'être françaises ou arabes, sont tchadiennes. Le Tchad devient alors un champ de rivalité et de bataille.

Cet état de choses a fait naître une friction entre religion et Pouvoir (ou volonté de puissance et hégémonie française). Dès lors, on ne saurait parlait de paix véritable au Tchad, mais plutôt de paix précaire. A preuve, à maintes reprises, des colonnes armées des rebelles ont tenté de prendre le pouvoir à N'Djamena mais ils ont été refoulées chaque fois par l'armée française.

Par ailleurs, pour parvenir à leur fin, les Français et les arabes ont mis à leur contribution les Tchadiens eux-mêmes désormais divisés, intellectuellement et culturellement: les arabophones ont la pensée arabe et les francophones ont la pensée occidentale. La paix est alors entrain d'être détruite en ses racines, en ses fondements. Si les hommes (ces

intellectuels) qui doivent être apôtres de la paix en viennent à la détruire et à instaurer une situation de tension permanente, de conflit et de guerre, que restera-t-il réellement de la paix au Tchad ?

2. La France et la Libye, quelle entente ?

La raison du soutien financier et politique des pays arabes aux musulmans du Tchad est désormais affichée au grand jour : faire du Tchad un pays arabe et soumettre les *kirdi* à l'islamisation. Il n'est pas question que le Pouvoir soit partagé avec les *kirdi*. De même, si un Président nordiste ne fait pas leur affaire, quoiqu'il soit musulman, il doit partir par tous les moyens voire par les armes**.**

Comme le Léviathan**,** la Libye, riche de pétrodollar, prend tout à son compte le soutien du FROLINAT dont la base était au Soudan. Elle déplace cette base et l'installe en Libye en 1971. La France et la Libye s'opposent parce que chacune veut dominer le Tchad. Ces deux pays ont fait plus de mal que de bien au peuple tchadien. Quand l'un soutient le régime en place, l'autre s'oppose en soutenant la rébellion, tout le temps. Certes, chacun défend ses intérêts, culturels et idéologiques en bafouant la Souveraineté tchadienne.

En 1984, la France et la Libye conviennent de signer à l'insu du Gouvernement de N'Djamena, un accord sur l'évacuation *totale et concomitant*e de leurs troupes. Pour Kadhafi, c'est une guerre d'idéologie sur la base de son *Livre Vert* et d'extension du territoire libyen vers le Sud. Voici un témoignage d'un intellectuel du FROLINAT :

> « La Libye vise deux choses qui sont d'ailleurs complémentaires : annexer le Nord du pays notamment la Bande d'Aozou et installer au Tchad un régime à sa dévotion. Pour parvenir à ses fins, non seulement elle a accordé une aide sans compter aux composantes du GUNT mais elle a aussi envoyé au Tchad une armée nombreuse et suréquipée. Cette aide paraissait a priori un peu désordonnée et entachée d'une certaine incompétence ; car d'un côté la Libye supportait des charges incommensurables et de l'autre, elle travaillait à ce que ses alliés ne s'entendent pas vraiment entre eux. Chaque tendance du GUNT avait un gradé libyen comme correspondant et parrain auprès du Guide de la Révolution[8]».

3. La suprématie de la France

Suite aux violents combats en juillet 1983 à Faya entre les forces du GUNT et les FAN, la France intervint militairement en faveur du Gouvernement de Habré, en déclenchant unilatéralement une opération baptisée « *Manta »* et instaura, sans concertation avec les autorités de N'Djamena, ce qu'elle a appelé « *la ligne rouge »*, partageant le Tchad en deux,

[8] SOUGOUMI, Youssouf Sidi, *Tchad, FROLINAT chronique d'une déchirure,* édit. Al Mouna, N'Djamena-Tchad, 2005, p.147.

au niveau du 16è parallèle (partie extrême nord touchant à la Libye). Cet acte est impensable d'autant qu'il n'y a aucune disposition dans l'accord de défense qui permettait à la France d'agir ainsi. Selon la France, la dite ligne rouge comme le *Rubicon* ne doit plus être franchie par la Libye qui arme et convoie les rebelles tchadiens. En Septembre, pire encore, la France fit battre une monnaie en billet de MILLE (1000) FRANCS CFA de la BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (B.E.A.C.) en faisant apparaître *la ligne rouge* en question par un trait géométrique qui découpe le Tchad en deux. La souveraineté tchadienne est totalement froissée. Le billet de Mille (1000) Francs Cfa fut retiré de la circulation. Et l'on se demande comment la France a pu avoir une telle autorité pour donner l'ordre à la B.E.A.C. d'émettre un tel billet ?

La France récidive, par la voix de son Président Valéry Giscard d'Estaing qui déclare dans sa conférence de presse du 16 Février 1979, 4 jours après le déclenchement de la guerre civile à N'Djamena qu'« il faut chercher une structure d'Etat tchadien très décentralisé, voire sous forme fédérale pour que chacune des Communautés puisse assurer la gestion de ses propres affaires et qu'en même temps l'unité de l'Etat tchadien puisse être préservée ».

Par Communauté, le Président français entend dire les musulmans au Nord et les chrétiens au Sud. Dans un premier temps, il propose une fédération aux Tchadiens et dans un second temps, par déduction, pousserait-t-elle le Sud à proclamer une sécession à l'exemple du Biafra ? Ces calculs politiques ne semblent pas dignes d'une puissance colonisatrice. Là aussi, les Tchadiens unanimement Nordistes et Sudistes ont dit NON à la division du Tchad. Les calculs très savants de la France visaient à partager le Tchad dont la partie Nord islamisée aux arabes (Libye), et la partie Sud chrétienne et pétrolière, à la France. C'était l'idée même du leader libyen, Mouammar Kadhafi ayant fait croire par la presse que 10 pour cent de la population tchadienne est arabe de souche blanche, ce qui est archifaux !

Observation. En analyse, les faits et points relevés plus haut, loin de faire de l'histoire, nous éclairent et nous conduisent à la compréhension de la guerre du Tchad.

4. Tous les moyens sont bons

Hissène Habré avait frayé son chemin politique jalonné de trahisons, de calomnies, de crimes et de massacres massifs des Tchadiens. Il est fils d'un paysan. Il était clerc des militaires de l'armée française, basée à Faya-Largeau, sa région natale. Repéré comme un garçon « intelligent », il fut envoyé sans niveau en étude à l'IIAP de Paris. De retour au Tchad, il fut nommé sous-préfet de Moussoro et peu de temps après, il fut envoyé en mission

à Tripoli en Libye par le Président Tombalbaye. Il abandonna sa mission et de là il rejoignit le FROLINAT dans la région du Tibesti au Nord. Goukouni Weddey était le chef de la 2è Armée du FROLINAT. Il cède sa place de chef à Habré pour une raison qu'il a un niveau intellectuel plus élevé et qu'avec lui leur lutte aura plus d'audience sur le plan international.

A Bardaï, Hissène Habré prend en otage l'archéologue française Mme Françoise Claustre. Il en fera beaucoup de chantage pour sa libération ; en échange il reçoit des armes et de l'argent. Il arrêtera et exécutera, par pendaison l'émissaire français, le Comandant Pierre Galopin, envoyé par Paris pour négocier la libération de sa compatriote Françoise Claustre. Voilà le parcours de Hissène Habré jonché de trahisons et de crimes. L'exécution du Commandant Pierre Galopin, acte indigne d'un humain, ne semble pas ému ni choqué moralement la France puisqu'elle n'a pas modifié sa position à l'égard de Habré.

4.1. Hissèine Habré Premier Ministre

En 1978, Hissène Habré fut nommé Premier Ministre du Général Félix Malloum et parvint à la Magistrature suprême par les armes en 1982. Il a connu deux entrées triomphales à Ndjamena, et deux sorties précipitées du Tchad dont la dernière est celle de Décembre 1990. Il trouvera refuge au Sénégal, en laissant derrière lui des immondices d'os de plus de quarante mille (40 000) citoyens tchadiens massacrés durant huit ans et demi de règne. Habré homme sadique, est cet illustre personnage du Prince de Machiavel, tel :

> «Agathoclés de Sicile,…devint Roi de Syracuse bien qu'il fût non seulement d'origine privée mais d'infime et abjecte condition. Né d'un potier, il garda toujours à tous les degrés de la Fortune, une vie scélérate. Cependant sa méchanceté fut soutenue avec tant d'habileté, de courage et de force, que s'étant jeté dans le service, il arriva jusqu'à se faire nommer Préteur de Syracuse, après avoir passé par tous les degrés militaires. Quand il se vit élevé à ce grade, il forma le dessein de se rendre souverain de sa patrie,… et un matin, il assembla le peuple et le Sénat de Syracuse, comme s'il eût été question de délibérer sur quelque affaire important à la République. Puis, à un signal donné, il fit se jeter ses soldats sur tous les Sénateurs et les puissants citoyens, et les ayant fait assassiner, il s'empara du pouvoir absolu de la République, sans que personne ne s'y opposât[9]».

Hissène Habré était parvenu au Pouvoir à la manière d'Agathoclés. Mais n'est-il pas dit : « Celui qui tue par le fer périra par le fer ». Qui prend le Pouvoir par les armes le perdra au bout des armes. Vous payez en monnaie, on vous rend en monnaie.

[9] Machiavel Nicolas, *Le Prince*, Librio, GGP, Allemagne, 2008, chapitre 8. pp. 41-42.

4.2. Hissein Habré au Pouvoir

Au retour de Hissène Habré en juin 1982 à N'Djamena, deux ans plus tard, le GUNT se disloque mais il se reconstituera quelques mois plus tard en Libye. Il reprendra vainement les combats contre Habré qui semble assurément assis au Fauteuil présidentiel. Il n'a plus d'opposition. Il règne en maître absolu, un tyran. Ce fut pour lui une belle occasion de massacrer les Sudistes avec des cachets particuliers : *Septembre noir, Chasse aux cadres, Massacre de Krimkrim et de Deli,* etc. Au point que ses exactions provoquèrent la révolte des Sudistes dont les jeunes constituèrent des milices armées appelées *Codos*[10] pour défendre leur zone méridionale contre les exactions et massacres tribalistes perpétrés par le régime Habré. Les Codos sont encadrés par des officiers voire un officier Général de FAT. Mais la France partisane pourtant, ne les soutiendra pas. En politique, la réponse de la France aux Sudistes est sous entendu claire : « Je vous ai proposé la Fédération, vous l'avez repoussée d'un revers de la main, alors tant pis pour vous ! »

Ces Codos luttaient au Sud en rapport avec le GUNT en Libye. Mais ils ne reçurent aucune aide logistique promise. La Libye voit mal que le Sud du Tchad ait une force hors de son emprise. Les Codos ne succomberont pas sous le feu des FAN, malgré le manque de la logistique libyenne sous le couvert du GUNT. Ils maîtrisent la guérilla dans le maquis. Le régime Habré déterminé à mettre un terme à la résistance des sudistes en 1986, envoya au front un brave officier, sûr de la victoire. Mais hélas ! Cet officier téméraire du nom SABOUNN, qualifié « blindé » tomba au front sous les balles des Codos. La mort de ce vaillant militaire fit démoraliser complément le Président Habré au point qu'il décida immédiatement le retrait total et sans condition de ses FAN déployées au Sud.

Le Président Hissène Habré se tourna ensuite contre les Hadjaray (Région du centre), mécontents de la mort curieuse de *palu aigu* de leur frère Idriss Miskine, seconde personnalité du Régime Habré, Ministre des Affaires Etrangères. Le massacre des Hadjaray fut atroce et massive.

Comme les Sudistes, les jeunes Hadjaray se révoltent et regagnent le maquis au nom du MOSANAT qui retire son arrière base au Sud du Soudan. La Libye qui, après la défaite totale du GUNT, cherchait un nouveau cheval de bataille pour lutter contre le régime Hissène Habré en trouva un. Le contact fut pris avec M. Haroun Gody, hadjaray, dirigeant intérimaire du MOSANAT. Il se rendit en Libye et reçut des moyens au nom du MOSANAT. Haroun Gody

[10] Codos : contraction du mot commandos ou para-commandos, en plusieurs groupes des jeunes Sudistes engagés dans le maquis pour lutter contre le régime Habré

avec quatre cents combattants bien armés et bien équipés, prit la direction du Tchad en se servant du territoire soudanais.

DEUXIEME PARTIE

Fin de la lutte révolutionnaire

CHAPITRE 3 : de l'union des forces à l'accession au pouvoir

Il ne suffit pas d'être musulman pour exercer le Pouvoir au Tchad, mais il faut être de la volonté de l'ancienne métropole, la France. Hissène Habré s'affirma grand dictateur. Il créa une police politique, la DDS, pour la répression. Il était appuyé dans ses actions de tortionnaires par des agents Américains. On connait son bilan très lourd de massacre pendant. Il perd la confiance de la France qui le lâchera en portant son choix sur un de ses officiers qu'elle a formé à son Ecole de guerre. Le 1er Décembre 1990, il sera chassé de N'Djamena pour une deuxième fois par Idriss Déby, son Conseiller et ex-Chef d'Etat-major Général

1. La poursuite de la guerre

Trois Fronts : le MOSANAT, les FAT et l'Action du 1e Avril ont respectivement pour Chef : le Lieutenant Moldom Bada Abbas, le Capitaine Djibrine Dassert et le Colonel Idriss Deby. Les trois officiers dissidents forment une coalition : le *Mouvement Patriotique pour le Salut (MPS)* à Bamina, une localité soudanaise. Idriss Deby fut désigné Président du Mouvement. La Libye et le Soudan fournirent d'importants matériels militaires au MPS. La France ne voit pas d'un mauvais œil le soutien de la Libye. Au contraire, elle dira qu'elle apprécie l'engagement de la Libye au côté des rebelles et qu'elle laisse faire. La France est rassurée que Idriss Deby est le produit de sa formation et qu'il fera sa politique s'il prenait le Pouvoir à N'djamena. Elle cessera brusquement de donner des informations à Hissène Habré sur les positions des rebelles du MPS au front qui avancent de l'Est vers l'intérieur, livrant de violents combats aux forces gouvernementales.

Idriss Deby libère le peuple Tchadien en mettant fin à la dictature de Hissène Habré. En prenant le Pouvoir, le jour 1er Décembre 1990 à N'Djamena, il s'est adressé au peuple tchadien : « *Je ne vous apporte ni or ni argent, mais la Liberté »*. Pour respecter sa parole d'honneur, il a fait donc adopter par Référendum une Constitution le 31 Mars 1996 en instaurant la Démocratie et le multipartisme. Cependant, après deux mandats, il a fait modifier l'article n° 61 de la Constitution qui limitait à deux, le nombre de mandat présidentiel. Pourquoi alors ? En agissant ainsi, il viole l'expression et la volonté du peuple. Du coup il tombe dans la dictature comme son prédécesseur. Il y a un problème du respect de la loi constitutionnelle et de la démocratie. Le personnage de Fabrizio Colona chez Machiavel dans *Le Prince* est un exemple illustratif :

> « De tous les actes importants qui règlent de nos jours la destinée des hommes, il n'en est point qu'il soit facile de ramener aux règles de l'antiquité, que les institutions militaires ;

> mais cette amélioration est aisée que pour les seuls princes qui pouvaient lever dans leurs Etats une armée de quinze à vingt mille jeunes gens. D'un autre coté, rien n'est plus difficile pour ceux qui ne possèdent pas cet avantage. Pour vous faire mieux comprendre ma pensée, vous saurez d'abord qu'il existe, pour les grands capitaines, deux sortes de gloire bien distinctes : la première appartient à ceux qui ont exécuté des hauts faits d'une armée accoutumée aux règles de la discipline ; tels que furent les citoyens romains et tous ceux qui, avec de telles armées,
> n'ont eu d'autre peine que d'y maintenir l'ordre et la discipline, et d'éviter de les précipiter dans le danger[11]».

2. Les arabes et la problématique de la paix au Tchad

Les frictions nées de l'infiltration des arabes et de la présence de la France deviennent plus sérieuses, cela au mépris de la dignité humaine. L'Occident a les yeux braqués sur les arabes.

La Religion est utilisée par le Politique comme un moyen d'atteindre un objectif recherché : le Pouvoir. Or en Afrique noire, la religion est un support infaillible du politique. Des faits significatifs et tendancieux : tous les révolutionnaires ou opposants tchadiens sollicitent des moyens de lutte toujours auprès des pays arabes (Libye, Soudan, Egypte, Arabie-Saoudite, Irak, Koweït, Qatar), etc**.** Pourquoi ceux-ci accordent-ils facilement des armes sachant que c'est pour renverser un régime en place ?

Implication des arabes : toutes les armes, les moyens financiers et logistiques sont offerts aux rebellions tchadiennes par eux. La Volonté d'imposition ou la dictature, renvoie à la première période de l'histoire ou à l'état de nature. Cf. Hobbes et Spinoza, référence à La Fontaine où la raison du plus fort est toujours la meilleure. La Volonté de puissance ou l'hégémonie arabe avec en arrière plan l'idée d'islamisation par la force d'où le problème de perception de la religion : la force et la brutalité peuvent-elles, en réalité, être méthode de conversion ? L'arme ou la puissance de l'argent peuvent-elles être source de foi en Dieu ?

Le Colonel Kadhafi propose aux Tchadiens une aide nécessaire pour leur lutte s'ils acceptent son Idéologie du *Livre Vert*. C'est ainsi que la Libye a conditionné son aide à une délégation officielle du GUNT (Gouvernement légitime de N'Djamena) envoyée à Tripoli en 1981 :

> « Lors de la rencontre entre cette délégation et le Colonel Kadhafi, celui-ci pose trois conditions préalables à une normalisation des rapports Tchad-Libye : 1/. Instauration d'une République islamique ; 2/.Constitution d'une Alliance Stratégique Tchad-Libye ; 3/.Renonciation à la Bande d'Aouzou**. »** Devant le rejet de ces

[11] MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince*, chapitre 8, Librio, GGP, Allemagne, 2008, pp. 41-42.

> propositions par la partie tchadienne, les Libyens ont plutôt décidé de combattre le GUNT. La réplique de la délégation tchadienne était : « Vous avez déjà été à N'Djamena et vous n'y êtes plus. Si d'aventure vous y revenez, de la même façon vous en repartirez.» La tension qui a prévalu, par la suite dans les rapports entre les deux pays n'a surpris personne[12]».

La réplique du porte-parole de la délégation du GUNT disant : « Vous avez déjà été à N'Djamena et vous n'y êtes plus », fait allusion au *Traité d'Amitié et d'Alliance du 15 juin 1980 liant le Tchad à la Libye*, interprété par la France comme un Traité de fusion entre le Tchad et la Libye. La France a condamné ce Traité avec la dernière énergie. La Libye étant un pays arabe, beaucoup de musulmans tchadiens ne voyaient pas d'inconvénient si la Libye demande au Tchad la fusion, pourvu que le Pouvoir soit préservé aux Nordistes. Quand c'est entre les musulmans, il n'y a pas de problème. C'est le point de vue d'une délégation secrète des notables musulmans venue de N'Djamena à Faya (BET) pour rencontrer Goukouni Weddey resté à l'écart avec ses combattants, quand la guerre a éclaté entre Malloum et Habré le 12 Février 1979, et que l'ANT a pris le dessus sur les FAN :

> « La suite des événements a montré que ce n'était pas cela. En réalité, par rapport au problème Nord-Sud, musulmans/non musulmans, étant donné que le rapport des forces manifestement paraissait être en faveur de l'ANT, et l'intervention de l'aviation dans les quartiers musulmans de N'Djamena, des notables ont été dépêchés, avec l'aval des Français puisqu'ils ont été transportés par un hélicoptère français pour essayer de sensibiliser les responsables du FROLINAT. Les propos étaient du genre : « Ecoutez, vos frères sont en train d'être massacrés, il ne faut rester les bras croisés.» A l'époque, c'était un propos mobilisateur[13]

3. Perception de la paix par le philosophe

Dans un de ses écrits, Baruch Spinoza faisait remarquer que les petits poissons ont le droit de nager et que dans le même temps, les gros poissons ont le droit de manger les petits. C'est bien là une façon de légitimer la prédation et de rejoindre la loi de la jungle suivant laquelle « la raison du plus fort est toujours la meilleure », (Jean La Fontaine). Il est vrai que ces pays riches grâce à leur pétrole, accordent leur aide avec conditions d'ordre culturel, idéologique avec toile de fond la religion (l'islam). Cet état de choses, loin d'être considéré comme un cas typique aux animaux, paraît effectif dans la communauté des hommes, voire dans les relations internationales. C'est une occasion d'épandre leur idéologie. Le cas de la Libye, au cours d'une négociation avec une délégation du FROLINAT à Tripoli:

> « Une délégation s'était rendue (1979) en Libye pour rencontrer le Guide de la Révolution afin de solliciter son appui. Kadhafi, lui, a parlé de la nécessité pour lui de se justifier devant son opinion. L'appui qu'il doit apporter au FROLINAT sera fonction de la ligne politique

[12] GAMAR, Sileck, A. *Tchad, Chronique d'une déchirure*, édit. Al Mouna, N'Djamena-Tchad, 2005, p 128.
[13] GAMAR, Sileck Assaid, ibid., p 148.

> que le FROLINAT adoptera. Si le FROLINAT opte pour *le Livre Vert,* la lutte du FROLINAT est la lutte du peuple libyen. Les moyens des Libyens seront mis à sa disposition. Si la ligne adoptée par le FROLINAT est une ligne plus ou moins communiste, son soutien sera le soutien que la Libye accorde à l'ensemble des mouvements de libération à travers l'Afrique. Dans ce cas, il n'est pas évident que ce soutien puisse contrebalancer le soutien que la France apporte par ailleurs au Gouvernement tchadien en place à N'Djamena[14]».

A travers l'intervention de la Délégation des notables musulmans et de leurs propos tenus, on est convaincu que la guerre déclenchée à N'Djamena est religieuse. Quant à la France, elle aurait dû garder une position neutre, une position d'arbitre. Le Tchad est devenu un terrain de convoitise en raison ses ressources minières. Devenu pôle d'attraction, on ne surprendra guère que d'autres puissances s'y intéressent et en fassent une source.

[14] GAMAR, Sileck Assaid, *Tchad FROLINAT Chronique d'une déchirure*, édit. Al Mouna, **N'Djamena, p. 128.**

CHAPITRE 4 : de la question de l'affirmation de soi à la conquête du Pouvoir

1. De la conscience d'opprimé à la question de l'émancipation

Les Nordistes ont dit qu'ils sont marginalisés dans l'emploi à la Fonction Publique du fait qu'ils n'ont pas été à l'école française. Comment faire ? Il faut abattre le régime sudiste. Leur révolte a donné naissance à un mouvement révolutionnaire dénommé Front de Libération Nationale du Tchad, en bref : FROLINAT. Il a pour devise : VAINCRE OU MOURIR. Ces Nordistes rebelles ont tenu dans le maquis pendant 13 ans (de 1966 à 1979).Thomas Sankara a dit :

> « l'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort (...). Cet esclave répondra seul de son malheur s'il se fait des illusions sur la condescendance suspecte d'un maître qui prétend l'affranchir.»

Cela a paru se vérifier avec l'avènement de certains pays décidés à jouir du droit à l'autodétermination des peuples : le cas du Sud Soudan qui est parvenu à se libérer de l'oppression du Soudan (Nord) musulman. Le peuple du Sud Soudan indépendant jouit désormais de son droit de liberté durement acquise.

L'oppression et la pression dont sont victimes les Tchadiens de part et d'autre ont secrété dans leur cœur une certaine affirmation de soi, une prise de conscience. C'est à la sortie de cette guerre civile de 1979 à 1982. Les Tchadiens sont partis dans la diaspora. Leur exile leur a servi d'expérience à leur retour dans la patrie. La souffrance enrichit l'homme ; elle le forme moralement et le rend sociable. Les peuples se sont rendu compte que leur humanité est présente en tout homme et qu'ils sont à même de prendre en main leur destin. C'est la raison d'être des différents mouvements qui par la suite ont abouti à des rebellions.

Le cas du FROLINAT. A l'origine, il était l'expression de ceux qui avaient dit NON à la colonisation française. Pour eux, la colonisation est un changement de culture et d'organisation sociale. L'avènement du FROLINAT au Pouvoir pose un problème d'ordre philosophique et politique. Est-il alors vrai que le pouvoir politique ne se mérite pas mais il se conquiert ? La lutte est-elle véritablement le vrai critère ou la condition sine quo non pour accéder au Pouvoir ? Toute lutte politique a pour objectif d'atteindre le Pouvoir. Il y a la lutte politique pacifique par les urnes et la lutte politique violente par les armes. Le FROLINAT a pris l'initiative de faire la guerre. La France intéressée par cette guerre l'y a vigoureusement soutenu. Il accéda au Pouvoir d'abord par les armes et ensuite par les urnes. Nous faisons mention ici du Prince de Machiavel : « Ces deux manières sont : l'une, quand

quelqu'un s'empare du pouvoir absolu par ses crimes et sa perfidie ; l'autre, quand un bourgeois d'une République en devient Prince par la faveur de ses concitoyens[15]»

1. De la gestion du Pouvoir

Le FROLINAT exerce effectivement le Pouvoir après tant de sacrifices consentis**.** Son programme politique initial articulé en huit/8 points est en annexe (page 52). Son impact sur le plan social ?

Le désir du Pouvoir n'est pas une ambition noble et d'ailleurs, paradoxalement, rien de grand ne s'opère sans ambition et sans désir. Qu'est-ce que alors le *désir* ? Le désir est la recherche d'un objet que l'on imagine ou que l'on sait être source de satisfaction. Il est donc accompagné d'une souffrance, d'un sentiment de manque ou de privation. (Philosophie de AZ p.109, en Bibliographie). Et l'ambition se définit comme « désir de gloire, de fortune, prétention de réussir quelque chose » (Réf. Larousse, dictionnaire de Français 60 000 mots, p.15)

Le désir devenu réalité, l'ambition atteinte, le véritable problème est la gestion de l'objet de la chose désirée : le Pouvoir. La difficulté de la gestion du Pouvoir est apparue. Les Nordistes sont satisfaits d'avoir le Pouvoir mais sa gestion est rendue difficile à cause de l'ambition des Nordistes eux-mêmes. Au bout de 11 ans, trois Présidents se sont succédé par violence. L'actuel est au Pouvoir depuis 1990. Il a renvoyé de N'Djamena deux assauts des Colonnes de rebelles lourdement armés en Avril 2006 et en Février 2008, grâce à l'intervention aérienne et terrestre de l'armée française (la France a une partie de son armée basée à N'Djamena).

Réflexion. Le Philosophe, en relevant les faits dans leur historicité, n'est pas pour autant un historien ou qu'il fait de l'histoire. Le Philosophe est l'homme qui regarde autour de lui, qui cherche, qui interroge, qui vérifie, qui veut savoir pourquoi et comment cela ? Il met le doigt là où il fait chaud, et c'est en sentant la chaleur par le doigt, qu'il sait que là il fait chaud.

[15] MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince*, Allemagne, Librio GGP, Allemagne, 2008, p 41.

2.1. Déséquilibre dans l'armée et services d'Etat

L'équilibre et la paix recherchés depuis ne sont point atteints. Les divergences et les oppositions persistent, les tensions restent toujours vives et les rebellions comme des poudrières en sursis. Une armée nationale n'existe pas. Les officiers constituent un tiers (1/3) de son effectif. La région dont le Chef de l'Etat est natif peuplée d'environ 100 000 habitants compte près de deux cents généraux dans l'armée. Les postes de responsabilités et des services des finances dans l'Administration, l'Armée, la Gendarmerie, la Police, les Eaux-Forêts, la Douane, etc. sont occupés par les proches du Pouvoir, qui, le plus souvent, ne remplissent pas les critères de compétence. Certains services de l'Etat ont été privatisés et leur gestion a été confiée aux membres de la famille du Pouvoir. Citons notamment : l'établissement de la carte nationale d'identité, du passe- port de voyage, du permis de conduire, de la carte grise des véhicules et la douane. C'est le retour au temps du premier régime de Ngarta Tombalbaye que les Nordistes musulmans ont accusé de ne privilégier que les Sudistes. Ce népotisme exaspère tous les Tchadiens et ne favorise pas la paix.

2.2. Du régionalisme et du népotisme

Lorsqu'un cadre est nommé premier Ministre ou membre du Gouvernement, les ressortissants de la région de ce cadre promu au poste, inondent la Radiodiffusion Nationale par des messages de félicitations adressés au Président de la République, Chef de l'Etat pour avoir choisi et nommé leur fils et frère au poste de....Cela démontre la recrudescence du régionalisme et de la subdivision de la société.

CHAPITRE 5 : De l'échec à la Guerre Civile

1. Sens et portée de la guerre

1.1. La guerre civile

Définition philosophique. Selon GOZZO Joab, professeur de philosophie, par définition : « On appelle guerre civile, le fait que les citoyens d'un même pays lèvent les armes les uns contre les autres, tous s'emparent des armes, se battent et s'entretuent ». (Cours de Philosophie, 3è année 2004-2005)

C'est exactement ce qui s'est passé au Tchad en 1979 et 1980. Ces événements ont détruit le tissu du sentiment national et les institutions de l'Etat. Ils ont mis à mal les Tchadiens entre eux par des tueries sauvages. Une folie qui s'appelle la Guerre Civile. Cette Guerre tire son origine dans des considérations politiques en termes *Nord-Sud, musulman-chrétien.* Ces termes sont proches du genre régionalisme ou confessionnalisme. Ils incitent au mépris, au déshonneur, à l'égoïsme. Ainsi, les musulmans du Nord se battirent contre les chrétiens du Sud pour le contrôle du Pouvoir, puissance de la domination. L'harmonie a fait défaut dans les relations sociales entre les deux communautés. C'est l'absence de la tolérance pour la liberté à chacun d'exercer sa profession de foi et de jouir dans son espace environnemental.

Les Tchadiens se sont entretués et continuent de se tuer. Lorsque les Chefs de guerre discutaient du problème commun de l'Etat, ils se haïssaient et engageaient leurs hommes les uns contre les autres. Lorsque l'un d'entre eux est vainqueur, il se tournait contre le peuple et le massacrait. Et l'on se posait la question de savoir pourquoi cela ? Le peuple ne demande qu'à être gouverné dans la paix

1.1. Les acteurs

Ce sont ceux qui étaient à l'origine de la création du FROLINAT et leurs supporteurs. Les acteurs, on note les jeunes qui connaissent à peine le Coran et qui le prennent comme un absolu. « L'islam est la meilleure religion et la seule au monde, jurent-ils ». Pour eux, islamiser le Pouvoir au Tchad, islamiser les Sudistes qui ne sont que des mécréants, instaurer l'islam même à Bédaya le sanctuaire de l'initiation Sara (Sud panthéiste) est une œuvre sacrée.

Les pays arabes constituent le second groupe d'acteurs qui sont : l'Egypte, le Soudan, la Libye, l'Arabie Saoudite et le Katar. Ce sont eux qui abritent, financent et arment toutes les

rebellions tchadiennes. Et l'acteur sournois le plus dangereux est la France qui joue toujours un double jeu, la pluie et le beau temps. Avec ce comportement sournois, la France est en train de perdre beaucoup au Tchad.

1.3. Les fondements

La langue est coupable. Une petite erreur de langage est capable de détruire une vie communautaire. Dans cet ordre d'idées, Thomas HOBBES dit :« Mépriser, aimer ou craindre quelqu'un moins qu'il s'y attendait, c'est attenter à son honneur, car c'est le M dévaloriser. Insulter quelqu'un, se moquer de lui, s'apitoyer sur lui, c'est attenter à son honneur[16] **»**

D'une manière générale, les raisons ou causes d'une guerre civile sont d'ordre, soit :

- économique et sociale ;
- religieux ou confessionnel ;
- tribal, racial ou éthique

1.4. Impacts sur le peuple tchadien

La guerre civile a divisé le peuple qui naguère vivait heureux et harmonieux. Une méfiance est née entre Tchadiens du Nord et du Sud.

1.5. Apports de cette guerre dans la fibre patriotique.

Sur le plan intérieur, les Tchadiens se sont rendu compte que la guerre a fait une fracture, une déchirure entre Nord et Sud. Ils ont vu ses méfaits et souhaitent que cela n'arrive plus. Cette guerre civile a renforcé beaucoup plus la solidarité entre les Sudistes. Les Tchadiens connaissent désormais leur valeur nationale.

Sur le plan extérieur, les Tchadiens ont été dans la diaspora et sont revenus avec beaucoup d'idées et d'expérience dans les domaines social, économique, culturel et architectural. C'est un apport capital contribuable au développement du pays.

2. La guerre civile, cas du Nigéria et du Soudan

Les citoyens d'un même pays peuvent aussi être manipulés par des puissances extérieures pour les pousser à la guerre civile. Lorsque la guerre est déclenchée et que les citoyens s'entretuent, ces puissances vont intervenir sous couvert des raisons humanitaires et ce sera l'occasion d'exploiter les richesses du peuple en guerre. Pour ces faits, nous prenons deux

[16] HOBBES, Th., *Léviathan,* 1è partie : de l'homme, chap.X, édit. Revue et corrigée, Québec, traduit de l'Anglais par Philippe Foliot, courriel : folot.philàwanadoo.fr
Site web : http/pero.wanadoo.fr/philotral.

pays en Afrique noire qui ont connu une guerre civile : le Nigéria et le Soudan. Dans ces pays, la guerre civile a opposé les citoyens du Nord musulmans contre ceux du Sud chrétiens, comme ce fut le cas au Tchad. Le Nigéria et le Soudan, deux anciennes colonies britanniques, séparés dans l'espace naturel par le Tchad, ont des points communs. La guerre civile a sévi durement dans ces pays africains, dont l'un a connu une fracture irréparable, le cas du Soudan avec la sécession du Sud.

3.1. Le cas du Nigéria

Le Nigéria et la sécession du Biafra dans les années 1966-1970. Il a été victime de ses richesses du sous-sol au Sud, pays des Igbo. La guerre civile serait l'œuvre des puissances occidentales pour leurs intérêts économiques. Ces puissances se sont servies de la religion comme détonateur pour allumer le feu aux foudres. Personne n'avait ignoré ou ne pouvait se douter de l'ingérence manifeste de la France dans le conflit au temps du Général De Gaulle. Son soutien tous azimuts apporté au leader sécessionniste Igbo, le Lieutenant- Colonel ODUMEGWU OJUKWU qui a proclamé Biafra[17] une République indépendante le 30 Mai 1967, n'est secret pour personne.

La France, bien que n'étant pas une ancienne puissance colonisatrice du Nigéria, s'était fort intéressée à ses richesses[18] du Sud : colombite, uranium, charbon, minerai d'étain, pétrole, or, etc. Le Nord étant musulman et le Sud chrétien, la guerre y fut provoquée et exploitée sous l'angle religieux. Elle fut belle et bien l'œuvre des occidentaux, notamment de la France. A présent au Nigeria, la rébellion persiste sous deux formes sur deux fronts. Au Sud pour des raisons économiques, question du pétrole, et au Nord, pour des raisons religieuses, le *BOKO HARAM*.

3.2. Le cas du Soudan

La guerre du Soudan a des origines religieuses, avec la persécution des chrétiens dès les premières années de l'indépendance en 1956. La querelle entre les musulmans et les chrétiens avait commencé avant son accession à l'Indépendance. Les Présidents qui se sont succédé au Pouvoir sont tous des Nordistes musulmans. Ce fut en 1961 au temps du Maréchal Ibrahim About que la persécution des chrétiens a été plus sérieuse avec la restriction de leur liberté de culte. Les Prêtres étrangers furent expulsés et les nationaux beaucoup furent arrêtés dont

[17]CHOME, Jules, *Le drame du Nigeria*, 1969, Tiers-Monde et Révolution, Edit. Présence Africaine, Bruxelles, P.39

[18] CHOME, Jules, ibid. p.50

certains mourront en prison. Le dimanche, jour du repos et de la prière, fut remplacé par le vendredi. Des églises seront fermées et transformées en Mosquées ou Musées. Les chrétiens seront réduits peu à peu à la volonté du Nord dont certains seront soumis à la reconversion forcée à l'islam. Cette intolérance religieuse vis-à-vis des chrétiens finit par provoquer une rébellion au Sud. Le pays fut plongé pendant des décennies dans une guerre intermittente. John Garang, Colonel sudiste, dirigera cette guerre de lutte pour la liberté d'expression et de culte contre le Pouvoir central. Le Sud Soudan accéda à l'Indépendance en 2011.

Cette fois, la guerre civile brûle au Sud-ouest Soudan, dans le Darfour. C'est une guerre de démembrement du pays. Le Darfour lutte pour son autonomie au prix de lourds sacrifices. Là, la guerre civile n'est plus religieuse mais elle est tribale, raciale. Ce sont les musulmans arabes au Pouvoir qui massacrent les musulmans noirs autochtones en vue de leur élimination pour s'emparer de leurs terres comme ce fut la guerre contre les Indiens en Amérique. Cette une guerre de domination avec la politique de terre brûlée. Une guerre sélective. C'est une de mauvaises guerres civiles. Elle risque de durer longtemps et les conséquences affecteront le Tchad dont la partie Est (région du Waddaï) est la suite historique du Darfour.

3. Poursuite de la guerre Nord-Nord

Le Tchad continue de marcher sur les ossements humains, à rouler sur les cendres de la guerre civile. La guerre Nord-Sud, musulman-chrétien, devrait être terminée en 1979 avec la transition historique du Pouvoir de Sudistes aux Nordistes. Mais les Tchadiens jouissent-ils de la paix totale ? A vrai dire, la paix n'est qu'aléatoire. De 1979 à 2013, le Pouvoir qui est entre les mains des Nordistes musulmans est constamment harcelé par une rébellion nordiste. Il est passé respectivement de Goukouni Weddey à Hissein Habré et de celui-ci à Idriss Deby, tous musulmans et a fortiori originaires de la même région du BET (le premier est du Tibesti, le second du Borkou et le troisième de l'Ennedi, voir en annexe la carte d'organisation administratif et politique du Tchad de 1962 (page 52).

Hier, les Nordistes se sont battus contre les Sudistes pour la prise du Pouvoir ; et aujourd'hui, les mêmes Nordistes se battent contre des Nordistes pour le même Pouvoir ! La guerre Nord contre le Nord, le musulman contre son frère musulman, quel sens ? Le terme *Musulman-Chrétien* est-t-il un concept propre aux Tchadiens ? Pourquoi le Soudan est au centre de toutes les rebellions tchadiennes de 1963 à nos jours 2013 ? C'est lui la tête de pont des pays arabes pour la conquête idéologique du Tchad. Voilà une vérité, une matière de

réflexion au philosophe qui cherche à savoir le pourquoi et le comment de la Guerre Civile du Tchad.

4. La précarité de la paix

4.1. Le Sud Tchad n'est pas le Sud Soudan

La conscience des jeunes sudistes s'éveille. Si les Nordistes venaient à confisquer le Pouvoir, cela fragiliserait la paix. Dans notre analyse et réflexion, ce n'est pas une hypothèse à écarter. L'idée était née pendant la crise de 1979. Gali Ngothé Gatta l'a dit dans son livre :

> « Pour la majorité des cadres du Sud, il faut faire jouer la force de l'instruction, de la compétence et du nombre pour faire reculer Hissène Habré. En cas de refus de ce dernier ceux-ci se sentaient tout à fait capables de constituer « un Etat dans l'Etat ». Le repli dans la zone méridionale du pays serait venu à propos pour donner aux sudistes une autonomie vis-à-vis de n'importe quel pouvoir nordiste. Dans la perspective d'une telle éventualité, le Comité général qui deviendra plus tard le Comité permanent, fut mis sur pied avec son quartier général à Sara-Moursal. Ce Comité était chargé de préparer le repli des populations originaires de la zone méridionale[19]».

Voilà qui est clair de l'idée ou des intensions des Sudistes, mais loin pour une sécession. Ils reconnaissent leur nombre supérieur des cadres dans la Fonction Publique (80%) et leur compétence technique aux différentes fonctions de l'Etat. Proclamer leur autonomie vis-à-vis de n'importe quel pouvoir nordiste ou constituer « Un Etat dans l'Etat », tel un Vatican. M. Gali Ngothé Gatta est un cadre sudiste hautement intellectuel. Il est actuellement Député à l'Assemblé Nationale et Chef d'un parti politique. Il a été Ministre des Finances à l'arrivée du MPS au Pouvoir. Il a été arrêté deux fois pour des faits non fondés en 2012 et 2013. Quand il parle, ce n'est pas n'importe qui.

4.2. Point de fumée sans feu

Un article paru sur internet signé *Nourène Abdoulaye Bichera*, est intitulé : *« Un nordiste répond aux séparatistes Sudistes.* Il dénonce une création d'un mouvement pour l'indépendance du Sud. Il serait animé par deux compatriotes femmes, affirme l'auteur. Dans le Google le titre est *LA MESSE EST DITE.* Les deux femmes sudistes auraient écrit un pamphlet de 13 pages, dit-il, pour exhorter leurs coreligionnaires à la lutte pour l'indépendance du Sud, que le pamphlet est intitulé : *la messe est dite*. A lire rien que le titre,

[19] GALI, Ngothé Gatta, *Tchad, Guerre civile et la désagrégation de l'Etat*, Paris, Présence Africaine, 1986, p.162

dit-il, on voit en filigrane le substratum confessionnel sans lequel aucune action n'est possible au Sud : l'église[20]».

Ce genre de tracts ou écrits malveillants avaient précédé la Guerre Civile de 1979. Pour nous, compte tenu de notre expérience, cela ressemblerait à une fumée qui commence à échapper et qu'il faudrait vite l'étouffer avec habileté. Ce que nous rapportons ici fait partie de nos recherches et nous permet de comprendre la précarité de la paix en philosophie. Aristote a dit que le philosophe doit posséder la totalité de la science dans la mesure du possible ; Descartes voit cette totalité dans l'image de l'arbre dont la racine est la métaphysique et le tronc la physique, etc.

Quand le Sud Soudan obtint son Indépendance en juillet 2011, l'hebdomadaire tchadien *NOTRE TEMPS* du 12 au 18 Juillet 2011, titre : « *Sud-Soudan : une porte ouverte à l'éclatement de l'Afrique »*. Le journal appartiendrait à un Sudiste. Il n'est pas pensable que le Sud Tchad puisse s'inspirer de l'exemple du Sud-Soudan.

[20] Nourène Abdoulaye Bichara , *un nordiste répond aux séparatistes sudistes,* http:/www.tchadforum.com/node /8420

TROISIEME PARTIE : Le Tchad, entre l'Occident et le monde arabe

Les deux mondes s'affrontent au Tchad, en poussant les Tchadiens à se battre entre eux. Les Occidentaux veulent du Tchad pour ses ressources minières, les arabes pour deux raisons principales : - islamiser le pays à cent pour cent et faire de lui un Etat arabe ;

- se servir du Tchad pour exporter l'islam en Afrique centrale.

CHAPITRE 6 *:* Les obstacles à la paix : sur le plan religieux et politique

1. La constitution tchadienne et la laïcité

La Constitution adoptée par le Référendum du 31 Mars 1996, dit en son ***Article 1*** :

« Le Tchad est une République souveraine, indépendante, laïque, sociale, une et indivisible, fondée sur les principes de la démocratie, le règne de la loi et de la justice.

Il est affirmé la séparation des religions et de l'Etat. »

Le Tchad est donc une République laïque et sociale. Par « sociale », on est tenté de dire que le Tchad est une République socialiste. La séparation des religions et de l'Etat est affirmée par cette Constitution en son article 1, alinéa 2. L'Etat tchadien est proclamé laïc, mais qu'est-ce-que la laïcité ? Selon la pratique des choses, la laïcité est la séparation du pouvoir de l'Etat et des religions ; une liberté laissée à tout citoyen de pratiquer librement la religion de son choix selon sa conviction. La laïcité est le fait que l'Etat n'a pas une Religion à imposer au peuple et qu'il ne s'occupe pas des affaires religieuses dans la Société. Autrement dit, le Pouvoir ou l'Etat tchadien n'a pas le droit d'orienter les citoyens à être musulmans ou chrétiens, de construire des Eglises et des Mosquées, de former des Prêtres et des Imams (Imam=Curé). Cette option politique de l'Etat tchadien est prise dès l'Indépendance pour marquer une neutralité vis-à-vis des deux Communautés qui ont chacune sa religion. Le Tchad adopte donc la laïcité républicaine.

1.1. La laïcité comme concept

« La laïcité est à la fois un terme et un concept. L'un renvoie à l'étymologie, l'autre à une signification particulière. Le terme « laïc », à partir duquel fut construit le substantif laïcité, nous vient du grec *laos,* mot qui désigne le peuple, considéré comme un tout, à la fois indivisible et indifférencié… Il faut le comprendre comme l'ensemble des êtres humains vivant ensemble à un moment déterminé, quelles que soient leurs origines, leurs croyances, leurs aspirations… Est « laïc » ou « laïque », toute personne soustraite à l'état de religieux, toute réalité placée hors de l'emprise institutionnelle d'une Eglise[21]»

Dans une Société humaine, les hommes doivent vivre en harmonie, dans le respect mutuel de pratique des religions de leur choix ; ils doivent vivre dans la tolérance religieuse. Comment on est arrivé à cette tolérance dans les pays occidentaux :

« La tolérance religieuse a été défendue en France et en Angleterre par un certain nombre de philosophes pour mettre un terme aux guerres de Religion. Toutefois, même si la tolérance constitue un progrès évident, (l'adoption de l'édit de Nantes en 1598 en est la preuve), elle suppose, de la part de celui qui l'exerce, une certaine condescendance…la tolérance repose sur l'assurance d'une supériorité de la conviction de celui qui tolère. La tolérance n'est pas nécessairement absolue : n'en bénéficient que les comportements ou les convictions qui en sont jugés dignes (l'édit de Nantes ne disait rien des juifs, John Locke

[21] DUCOMTE, Jean-Michel, Laïcité,Les Essentiels Milan (livre photocopié sans autre référence, enregistré au Campus UAC le 28/01/2013, p.4

refusait de tolérer les athées), elle peut être réversible. Pour se rapprocher de la laïcité, la tolérance doit devenir mutuelle et reposer sur l'affirmation d'une égalité entre les diverses convictions [22]».

Quelle est l'origine de la laïcité ? Elle remonte dans l'antiquité grecque au temps de Socrate, la reconnaissance de la raison critique **:**

« Dès l'antiquité grecque, l'histoire de la pensée s'ordonne autour de deux mouvements contradictoires : l'un se renferme sur des certitudes métaphysiques ou religieuses, l'autre se fonde sur l'affirmation d'une autonomie de la pensée individuelle. Socrate (470-399 av. J.C.) inscrit la démarche philosophique dans une éthique du débat, la transforme en conscience critique qui se moque de la bonne conscience des vérités toutes faites. Ce faisant, il ouvre une voie que d'autres viendront élargir, au premier rang desquels Aristote (384-322 av. J.C.). Ce dernier porte un regard neuf sur la fonction de la raison comme instrument de compréhension des évènements et de leur évolution[23]».

Au Tchad, le comportement des musulmans voudrait-il imposer l'islam comme la Religion de l'Etat, comme fut le catholicisme en France avant la Révolution de 1789 ? Le Roi doit être catholique et intronisé par le Pape Souverain, Chef de l'Eglise. Mais comment est-on arrivé en France à laïciser le fondement du pouvoir étatique ? De la Laïcité:

« En proclamant dans son article 3 que « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation », la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789, met un terme à l'alliance du trône et de l'autel qui faisait de la France de l'Ancien Régime un Etat Confessionnel. Le principe de légitimité du pouvoir, fondé sur la prédestination. Désormais, le pouvoir dispose d'un fondement rationnel. Le Catholicisme cesse d'être religion d'Etat et la liberté de conscience est reconnue au bénéfice de l'ensemble des hommes, « libres et égaux en droit.

Cette laïcisation des fondements du pouvoir n'est pas immédiatement suivie d'une séparation des Eglises et de l'Etat. Les révolutionnaires préfèrent rendre une Eglise catholique indépendante du Saint Siège plutôt que séparée de l'Etat[24]».

La situation au Tchad approche l'époque de la séparation des Eglises et de l'Etat en France. Avec ce qui semble être comme une guerre de religion au Tchad, nous nous comparons à l'époque qui précède la Révolution Française de 1789. Cette Révolution a apporté des solutions aux problèmes sociaux en France ; le Tchad espère trouver des solutions aux siens après la victoire du FROLINAT que d'autres appellent la *Révolution Tchadienne*. Le FROLINAT a échoué dans sa mission nationale. Mais si le Pouvoir ne doit plus revenir aux Sudistes, est-ce que les Nordistes musulmans ont le droit de le confisquer ? Cette idée de confiscation du Pouvoir par les Nordistes semble faire son chemin d'autant que

[22] DUCOMTE, Jean-Michel, *Laïcité*, Les Essentiels Milan (livre photocopié sans référence, enregistré au Campus UAC le 28/01/2013), p.20.

[23] DUCOMTE, Jean-Michel, *Laïcité*, Les Essentiels Milan (livre photocopié sans référence, enregistré au Campus UAC le 28/01/2013), p.4.

[24] DUCOMTE, Jean-Michel, *La Laïcité*, Les Essentiels Milan, (livre photocopié sans autre référence, enregistré au Campus UAC), p 8.

le Président Idriss Déby a fait modifier la Constitution en son **article 61, alinéa 2** qui stipulait : « Le Président de la République est élu pour un mandat de cinq ans au suffrage universel direct.

Il est rééligible une seule fois.»

La Loi constitutionnelle N° 08/PR/05 du 15 juillet 2005, portant révision de la Constitution, modifie cet article 61, alinéa 2 qui devient :

« **Article 61** : le Président de la République est élu pour un mandat de cinq ans au suffrage universel direct.

Il est rééligible.»

1.2. Une la laïcité de façade

En dépit de la laïcité reconnue et proclamée par la constitution, le Tchad est confronté au fanatisme religieux. Les intégristes musulmans sont présents et nombreux au Tchad. Il y a également des jihadistes qui attendent un jour pour manifester. Que veulent ces islamistes qui grouillent à l'intérieur et à l'extérieur du Tchad (Nigéria, Libye, Mali) ? A semer le désordre, à vouloir au Tchad l'instauration de l'islam comme une religion d'Etat. A preuve, le Tchad sous pression milite auprès de la ligue arabe pour y être membre

1.3. Une parodie de démocratie

1.3.1. La démocratie : définition

Etymologiquement en grec *dêmos* signifie peuple *et cratein* veut dire gouverner.

La démocratie est une philosophie politique ; c'est le type d'organisation politique dans laquelle le peuple ou l'ensemble des citoyens sans distinction de naissance, de richesse ou de compétence, détient et contrôle le pouvoir politique. La démocratie suppose la loi de majorité, la liberté des individus et l'égalité des citoyens.

1.3.2. Analyse critique

La Constitution tchadienne instaure la démocratie dans le pays, mais il y a des failles dans son application que nous allons analyser plus loin avec la pérennisation du régime en place, une suppression de l'alternance au pouvoir qui ne dit pas son nom, le bafouèment des droits de l'homme et la révision de la Constitution en faveur du régime.

Nous constatons un fait accompli : la Constitution a été sciemment violée par le Président de la République en modifiant l'aliéna 2 de l'article 61. Cet alinéa était une barrière constitutionnelle garantissant la démocratie par la limitation des mandats du Président de la

République. Du moment que le garde-fou est détruit avec intelligence, la voie est libre ; le Président sortant peut se présenter aux élections autant de fois qu'il le voudra et il sera sûrement réélu par tous les moyens à sa disposition. Cette modification de l'article 61 de la Constitution équivaudrait à la dissolution en 1963 par le Président François Tombalbaye de tous les partis politiques des leaders musulmans mettant fin à la démocratie multipartite. *L'échec de la démocratie serait une ouverture, mieux, une porte ouverte à la violence et au non paix.* Il est à mentionner en conséquence que la révision de cette Constitution a provoqué le départ en rébellion des proches du Président Idriss Déby, notamment de son ex-Directeur de Cabinet Timan Erdimi et de Mahamat Nouri, un ancien Ministre. Ils sont allés en rébellion et sont revenus puissamment armés par les pays arabes (le Soudan et l'Arabie-Saoudite). A deux reprises (2006 et 2008), ils avaient tenté de déloger le Président Déby de son Palais. A l'intérieur du Palais, les mêmes proches ourdissent constamment des complots contre lui.

Un autre fait qui semble aussi porter atteinte à la démocratie. Se présentant candidat aux élections présidentielles de 2011 à sa propre succession pour la quatrième fois, le Président Idriss Déby a demandé aux Chefs des partis musulmans candidats présidentiables de s'abstenir et de retirer leurs candidatures de la course afin de lui laisser toutes les chances de gagner. Dans sa campagne électorale, il laisserait entendre aux musulmans que s'il perd les élections, le Sud les remportera et les Sudistes reprendront encore le Pouvoir, alors tant pis pour le Nord ! Le message est compris. Les Chefs des partis musulmans candidats intéressés se sont retirés de la course et mêmes certains candidats sudistes moyennant des compensations très alléchants. Le Président Idriss Déby Itno fut alors réélu brillamment au premier tour face à deux candidats sudistes sans poids, contraints de l'accompagner pour légitimer les élections. Les musulmans par ce test semblent affirmer qu'ils n'acceptent plus désormais un Sudiste chrétien comme Président de la République.

L'article premier de la Constitution stipule que « le Tchad est une République souveraine, fondée sur les principes de la démocratie, le règne de la loi et de la justice.» Le mot *démocratie* nous interpelle pour une meilleure compréhension par cette autre définition qui dit que « la démocratie, c'est le Gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.» Selon J.-J. Rousseau, on ne saurait avoir une constitution que celle où le pouvoir exécutif est joint au législatif. Il nous fait comprendre que :

> « A prendre le terme dans la rigueur de l'acceptation, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste

> incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques ». (Du contrat social, édition 2010, Librairie Général Française, p.95).

La démocratie tchadienne est sur les empreintes de cette affirmation de J.J.Rousseau du XVIII^{ème} siècle. Le garde-fou de la démocratie tchadienne est la limitation des mandats présidentiels détruit par la modification de l'alinéa 2 de l'article 61 de la Constitution pour laisser la voie libre au Président sortant. Il s'agit en fait, d'une laïcité nominale.

2.3.3. La guerre religieuse reconnue par le Président Déby

Les conséquences immédiates de la révision de la Constitution en son *article 61 s*ont, parmi d'autres, le départ en rébellion des proches collaborateurs du Président Idriss Déby. Les relations diplomatiques entre le Soudan et le Tchad seront très tendues à un moment donné. Lors du meeting populaire du 5 janvier 2008 par les femmes militantes du MPS demandant dans l'exaltation au Président Déby de rompre relations avec le Soudan pour agression, celui-ci déclare: « Le Soudan nous oblige à l'affrontement, le Président El-Béchir veut imposer au Tchad une doctrine basée sur un islam militant et le terrorisme[25]»

Et le journaliste de l'hebdomadaire *L'Observateur* écrit en sous-titre : *Un danger islamiste ?* Reprenant la déclaration du Président Deby faisant allusion au fondamentalisme religieux du régime soudanais contre lequel il fait appel au soutien des pays occidentaux dont la France en premier lieu : « Nous demandons à la Communauté internationale encore muette à faire pression sur Khartoum ».

Il ne fait plus de doute que la Guerre Civile du Tchad a un fondement religieux islamiste. L'accusation des Autorités tchadiennes contre le régime du Soudan ne cesse de se répéter sur le fond religieux ; les derniers propos sont ceux de M. Ahmad Allam-Mi, *Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale*, le 29 Novembre 2006, devant les diplomates et les représentants des organisations internationales accrédités à N'Djamena, après la percée à N'Djamena des colonnes rebelles le 13 Avril 2006 :

> « …Le Tchad sollicite le soutien, la solidarité agissante des pays et institutions que représentent les différents diplomates, pour se préserver d'une guerre civile qui se profile à l'horizon et éviter la remise en cause du processus démocratique en voie de consolidation. En ce qui le concerne, face à cette guerre que lui impose le Soudan, avec l'aide cette fois-ci, de l'Arabie Saoudite, le Tchad n'a pas d'autres choix que de mobiliser toutes ses ressources…Le Ministre précise que « le Tchad est en état de guerre avec le Soudan[26]».

Et il continue d'argumenter pour convaincre les diplomates à condamner le régime d'Omar Hassan El-Béchir : « Le Gouvernement de Khartoum n'a cessé de s'employer à

[25] DEBY, Idriss, *L'Observateur (journal local, N'Djamena)*, n°447 du 9 janvier 2008, p.3,.

[26] ALLAM-MI, Ahmat, Le Progrès (quotidien local, N'Djamena) , n°2097 du 30/11/06, p.1.

exporter la crise du Darfour au Tchad en montant…une prétendue rébellion tchadienne, dans le but de renverser les institutions démocratiquement élues et d'installer à N'Djamena des marionnettes à sa solde. »

Il est donc clairement démontré que les pays arabes, notamment le Soudan, l'Egypte et l'Arabie Saoudite, s'emploient par tous les moyens en armant les rebelles tchadiens afin de renverser le Président de la République, bien que nordiste et musulman, pour le remplacer par un autre nordiste musulman voué à leur cause. Jusqu'à quel degré de dévotion le Président tchadien musulman doit-il être pour avoir l'aval de ces pays arabes? Veulent-ils exiger que ce Président *proclame le Tchad une République Islamique* et qu'il *instaure la Charia au Tchad ?* Ce sont ces conditions-là qu'il faut accepter pour avoir une paix au Tchad ? Dans ces conditions, la Paix ne sera pas pour demain

CHAPITRE 7 : Pour une paix véritable

Le Tchad est un Etat. Il est pour les citoyens une patrie, leur Patrie, terre de leurs aïeux. Lorsque ces citoyens vivant ensemble sur cette terre auront compris que leur sort est lié économiquement et socialement, par l'histoire et par la culture, qu'ils forment tout un seul peuple indivisible, il naitra alors une Nation qui sera au-dessus de l'Etat. On dira en ce moment-là, un Etat tchadien et une Nation tchadienne. Alors la paix s'imposera.

1. Le sens de l'Unité

1. Un bon ancrage de certains paramètres développant le patriotisme.

1.1. Trois notions clés : Etat, Nation, Patrie.

i. Etat

Sens et portée : maîtrise de cette notion par les peuples, comprendre l'implication du concept.
L'Etat est une forme d'organisation politique dans une société ; il est une personne morale de droit public ; c'est l'ensemble des structures, des services généraux, des corps ou organes publics, nécessaires à la gestion de la collectivité.

ii. Nation

Elle se définit comme une grande Communauté politique humaine dont les membres sont installés sur un territoire donné, liés par une histoire commune, parlant une langue, ayant la même culture. La Nation est souveraine. Les caractéristiques qui font son unité sont :

- un territoire ou un sol, fondement servant de base ;
- un peuple ou une population, possesseur ou maître de la terre ;
- une langue ou des langues de communication ;
- une histoire ou un passé commun ;
- une culture ou des cultures.

Une Nation ne se crée pas comme on crée un Etat. Elle se construit à la manière d'une maison, avec du temps, au bout des siècles. Il faut du temps et des sacrifices pour que les citoyens, de génération en génération, aient un sens de la nation, pour qu'ils se sentent un peuple uni, un et indivisible, indissociable pour le meilleur et pour le pire. Si la Nation est

symbolisée par trois éléments fondamentaux : un Emblème, une Devise et un Hymne, c'est pour renforcer l'unité, une identité unique.

iii. Patrie

Pris sous l'angle affectif, c'est la terre des aïeux, un patrimoine, un héritage. Le mot Patrie est plus fort que le mot Nation. C'est le fondement de la Nation, d'un peuple. La Patrie est matérialisée par une terre qui appartient aux pères, aux grands-mères, aux aïeux, qui les a vus naître où ils sont morts et enterrés.

Tout homme au sens de l'être appartient à un Etat ; il a une Nation et une Patrie. La nationalité est le lien le plus fort entre ces concepts pour proposer une instruction qui pourrait développer le patriotisme dans les cœurs d'un peuple. C'est partant de là qu'on voie que la Nation est le ciment, le socle de toute unité !

1.2. Comment alors construire l'unité !

Définition de l'unité. Du latin *unitas* qui vient de *unus* signifie « un ».

Au sens philosophique : c'est la qualité de ce qui est « un. »

Observation et réflexion : le Français est la langue officielle du Tchad. Il s'impose au Nord et au Sud. Il n'est pas l'équilibre de l'arabe, la seule langue dite nationale, à moins que l'arabe soit aussi une langue étrangère, une langue des envahisseurs (ce qui est en réalité vrai). Le bilinguisme s'impose et suppose une langue par Communauté : au Nord l'arabe et au Sud : le Sara ou le NGambaye. Sans quoi les Nordistes auront droit de dire un jour qu'au Tchad il n'y a qu'une langue nationale : l'arabe ! Auront-ils raison ? Certainement. C'est un problème en vue. Le Sud, étant une entité au temps colonial, avait une ou deux langues de communication comme au Nord il y avait une langue de communication qui est l'arabe**.** L'équilibre linguistique de deux communautés composantes du Tchad, une langue par communauté, est un atout pour l'unité nationale.

1.3. Acceptation de la différence à tous égards comme préalable nécessaire.

«Toutes les parties Tchadiennes ont reconnu unanimement que le maintien ou la présence des troupes françaises constitue un obstacle dans la recherche d'une issue de réconciliation nationale et empêche une solution pacifique du problème tchadien. Les parties tchadiennes sont donc convenues que le GUNT une fois formé devra procéder à l'évacuation des troupes françaises ». (Cf. l'article n° 7 de l'Accord de Réconciliation signé à Lagos le 18 Août 1979).

Trente deux ans passés, la France maintient toujours une base armée au Tchad. En 2010, le Président Déby a demandé à la France de retirer de N'Djamena ses MIRAGE (avions de guerre). Le délai donné est passé ; les MIRAGE sont toujours là. Ce sont ces militaires français qui, deux fois, ont sauvé le Pouvoir au Président Idriss Déby. Le Tchad a une position stratégique en Afrique. La France est un acteur dans la guerre civile du Tchad, mais elle est là surtout pour une mission de surveillance (le terrorisme et l'invasion islamiste venant de l'Est). L'inquiétude de cette invasion est pour toute l'Afrique centrale.

1.4. Résolution des antagonismes Nord-Sud.

Ce qu'il faut pour une véritable unité. La Guerre Civile de 1979 à 1982 a porté atteinte à l'Unité nationale. Elle a déchiré le Tchad en deux. Lorsque le FROLINAT a lancé des ordres aux Tchadiens : « Les Nordistes au Nord et les Sudistes au Sud », nous osons affirmer que l'Unité nationale est gravement mise en cause à grand jour. Au moment fort de cette crise, il n'y a plus d'Etat : les structures ont volé en éclat, même l'armée nationale n'existe plus. Mais nous disons que cette crise est classée dans l'histoire du passé. La violation de la Constitution est une autre forme de mise en cause de la souveraineté de l'Etat, donc de l'unité nationale.

Les deux communautés sont restées dans leur position de Nord-Sud, musulman-chrétien. Que dire, quand le Pouvoir public envoie chaque année, aux frais de l'Etat, des citoyens tchadiens au pèlerinage à La Mecque et construit une basilique aux Chrétiens catholiques, est-ce une consolation ou conciliation des deux communautés ? C'est plutôt une corruption du Religieux par le Politique en vue d'obtenir son soutien en violation de la Constitution qui a instauré la laïcité de l'Etat.

2. Domestication du langage (termes à bannir)

2.1. Les vocables injurieux

Nord-Sud : éviter d'appeler ou de désigner tel qu'il est du Nord ou du Sud, qu'il est Nordiste ou qu'il est Sudiste, souvent exprès pour choquer.

Musulman-Chrétien : éviter de dire que tel est *un* musulman, qu'il est *un* chrétien, ce qui est différent de : il est musulman ou il est chrétien ; comprendre la nuance : ces derniers termes sans l'article indéfini ne sont pas péjoratifs.

Il est doum : il est musulman. C'est un sudiste qui parle ainsi pour identifier un nordiste.

Kirdi **:** *kirdayi* ou *kirdayiye* : pour désigner le Chrétien : un chrétien ou une chrétienne, synonyme de païen, mécréant, qui ne se prosterne pas pour prier, qui n'est pas musulman.

Kaafre : (au pluriel, *kouffar*) qui signifie en arabe local *incroyant, infidèle* ; pour beaucoup des musulmans tchadiens, un kaafr est celui qui n'est pas musulman et qui urine debout, sans ablutions. Il ne connaît pas Dieu (croit-on). C'est un mécréant. On insulte souvent les Européens des *kouffar*. Beaucoup de musulmans tchadiens ignorants assimilent les chrétiens aux kouffar.

Abid : esclave, de peu de valeur, sans honneur. Un Nordiste lâche facilement le mot *abid* à un Sudiste. C'est un grand tort à autrui.

Andjapa : ce mot pour les Lamyfortains (citadins de Fort-Lamy) désignait chrétien ; le Nordiste l'utilisait comme une injure. Le vrai mot est *NZAPA*, d'origine Sango, langue de la République centrafricaine ; il signifie *Dieu*. L'emploi du mot *andjapa* persiste ; souvent on entend dire : « *Ce sont des Andjapa* », c'est-à-dire : ce sont des chrétiens ou kirdi.

En arabe le mot **chrétien** se traduit par **Massi-i** (au pluriel Massi-in : les chrétiens), du mot « Messie » qui veut dire le *Messager*. Dans le QOR'AN (le Saint Coran), il est dit *Issa al Massi* c'est-à-dire *Jésus le Messager, le Prophète*, selon les musulmans. Rarement ceux-ci appellent les chrétiens *al-Massi-in*. Beaucoup préfèrent les appeler *kirdi*, une forme de mépris. C'est l'ignorance de savoir vivre en communauté. Celui qui cherche querelle à autrui est simplement un ignorant.

2.2. Construction ou refondation de la Nation

Il faut entretenir et encourager l'Unité nationale par de brassage :

- Par le mariage interethnique, interrégional, interconfessionnel ;
- En Formation dans les Universités nationales, dans les Instituts et dans les grandes Ecoles, Lycées et Collèges ;
- Dans l'armée nationale ; au service militaire sous le drapeau des jeunes recrues;
- Dans les Départements ministériels et services d'Etat ;
- Dans les compétions sportives interrégionales.
- Par les mutations interrégionales des agents de l'Etat.

CHAPITRE 8: Regard philosophique

.

1. Imbrications entre le religieux et le politique

La question de conscience : pourquoi les Tchadiens se battent-ils entre eux ? Il y a à la base un problème de Pouvoir et de Religion entre les Nordistes musulmans et les Sudistes chrétiens et animistes. Le problème de Pouvoir étant résolu, pourquoi la guerre continue ? Il apparaît un problème de religion qui devient insoluble avec l'ingérence des pays arabes.

La colonisation du Tchad a détruit un système d'organisation en chefferies traditionnelles : des sultanats islamisés dont le pouvoir est fondé sur le Coran, texte de référence de l'islam, source de leur philosophie. Ces sultanats sont orientés vers l'Est, en relation avec le monde arabe. La rupture de leurs rapports commerciaux et culturels avec l'Est n'a pas facilité la tâche à l'administration coloniale. L'acceptation difficile de l'école française par le Nord du Tchad musulman est due à ce bouleversement culturel. D'une manière générale, le Nord a refusé la culture occidentale. Par contre, le Sud qui ne connaissait pas l'islam, a accueilli favorablement l'école française avec le christianisme comme Religion contre l'animisme. On voit par ce fait que l'aspect dominant est la Religion qui fait au Tchad deux Communautés distinctes : le Nord musulman et le Sud chrétien et animiste.

Avant la colonisation française, il n'y avait pas de rapports humains et de communication entre le Nord et le Sud. C'est pourquoi, après l'Indépendance du pays en 1960, le problème de différence entre le Nord et le Sud a resurgi en prenant la forme d'une rébellion dénommée FROLINAT pour revendiquer le Pouvoir entre les mains « d'esclaves d'hier », disent les musulmans. L'islam comme Religion est donc le nœud du problème au Tchad. Le nordiste musulman se voit et se croit socialement supérieur au sudiste chrétien.

La question qui se pose est de savoir pourquoi la guerre ? Cette situation que nous décrivons pose au philosophe une problématique de recherche, née d'un problème réel : la guerre civile du Tchad.

Le Tchad a une stabilité politique fragile, une paix incertaine. Sa position géographique entre l'Afrique noire et le monde arabe ne le favorise pas Il naît une série des questions : pourquoi la guerre civile ? Pourquoi une instabilité politique ? Pourquoi la paix est précaire ? Qui en est la cause ? Il est un ensemble des pays dont la partie Nord seule est organisée en chefferies islamisée tournée à l'Est vers les pays arabes. La guerre civile a pour objet d'en faire un pays islamique. La guerre est alors religieuse. Le Pouvoir est le synonyme de la Force

La question qui se pose ensuite au philosophe est comment harmoniser la cohabitation et la cohésion entre les deux Communautés, instaurer la tolérance religieuse dans un système laïc. Pour le musulman, l'islam a un texte de référence qui est le Coran révélé par Dieu et transmis au prophète Mahomet par l'ange Gabriel ; il est figé sur cette idée de foi : l'islam est la seule vraie Religion au monde. Le Religieux islamique intervient sur le politique. Le Politique et le Religieux se fondent dans un seul Pouvoir. Le Religieux est l'autorité morale. Une situation analogue a prévalu en France avant la Révolution de 1789. L'Eglise romaine était plus puissante que l'autorité du Roi. Le Pape consacrait le Roi et lui déléguait son pouvoir de régner. Le Sacré est Politique, c'est-à-dire le Pouvoir.

Nous avons dit dans notre introduction que l'équation est complexe à résoudre si Pouvoir = Religion. Le Politique s'est servi du Religieux pour arriver au Pouvoir au Tchad. La complexité de cette équation est comment dissocier le Politique du Religieux islamique : est-ce que la laïcité au Tchad est respectée ? Le Sud chrétien acceptera-t-il de se soumettre à la loi du Nord musulman fondée sur le Coran ? Sans une vraie laïcité acceptée par les deux Communautés, la paix sera toujours précaire.

La Religion est la cité céleste préparée par la cité terrestre. La Politique a son rôle de l'organisation de la cité terrestre en vue de la cité céleste.

La Religion et la Politique sont imbriquées depuis l'antiquité du temps pharaonique. Akhenaton, était homme politique en même temps que religieux en Egypte. Et Harem-Rab, un religieux qui devient un Pharaon.

L'expérience est douloureuse de la Révolution Française de 1789 qui a séparé la religion de la politique. Aujourd'hui, le désordre est total, à tout point de vue : économique, politique, social, esthétique, etc. Dans une société humaine, il y a toujours le religieux et le politique avec des fonctions différentes. Le Politique est physique et moral, l'homme légitime investi pour s'occuper de la politique de l'Etat, de la chose publique (Res publica) ; il exerce pleinement le Pouvoir de l'Etat. Le Religieux est physique, moral et spirituel, fidèle de la foi, homme de Dieu ; sacré, son rôle est de conduire les hommes sur le bon chemin de Dieu, de sauver les âmes ; il est chargé de faire la lumière et de concilier les croyants au nom de Dieu. Le Religieux peut avoir des motivations politiques, mais le Politique ne peut pas avoir des motivations religieuses. Cette différence est importante. L'imbrication entre le Religieux et le Politique dans l'antiquité pharaonique persiste à notre époque malgré la laïcité que beaucoup d'Etats modernes ont adoptée.

Dans les royaumes (arabes), le Roi est *Emir al mouminin,* c'est-à-dire le Roi est le Chef Suprême des croyants. Le Roi cumule deux fonctions : il est le Politique et le Religieux. C'est

le cas du Roi d'Arabie Saoudite. Il gouverne le Royaume suivant la loi coranique (la *Charia)*. Le plus souvent aussi, c'est le Religieux qui s'implique dans le Politique. Nous avons l'exemple en Afrique centrale de l'Abbé Fulbert Youlou qui, intéressé dans la vie politique de son pays, a créé son parti politique et a été élu Président de la République du Congo Brazzaville lors de son accession à l'Indépendance. Cela ne lui a pas empêché de porter toujours sa soutane noire du Religieux comme Chef d'Etat avec ses paires Le philosophe reste spectateur devant une telle situation.

Un autre exemple où le Religieux s'est impliqué dans le Politique est celui de Mgr Makarios. Mêlé dans la politique, il a proclamé en 1960 la République de Chypre en devenant Président, Chef d'Etat chypriote. Deux communautés chypriotes turque et grecque étaient opposées. Makarios est homme religieux grec ; il a usé de son image de l'homme sacré pour parvenir au pouvoir politique.

Ces imbrications entre le Politique et le Religieux se font pour une complémentarité quand l'un ou l'autre trouve insuffisante l'implication de l'autre (c'est-à-dire sa complémentarité) dans la direction des affaires de l'Etat. Le Religieux se dit être appelé par le Divin pour s'occuper de la politique de son pays. Au Tchad, la situation n'est pas perçue comme telle ; mais les musulmans subissent assez fort l'influence des pays arabes à vouloir confondre le rôle du Politique à celui du Religieux, d'où une tentation de vouloir la confiscation du Pouvoir, le confondant à l'islam, excluant les chrétiens dans l'exercice du Pouvoir. Le Religieux islamique a tendance à imposer ses préoccupations religieuses au Politique qui gouverne selon la laïcité constitutionnelle proclamée au Tchad. La Constitution tchadienne déclare la République laïque et souveraine et affirme la séparation des religions et de l'Etat. Mais l'application est contraire.

Pour résoudre le problème de l'imbrication entre le Politique et le Religieux, les Européens ont créé ce qu'ils ont appelé la laïcité qui est la séparation de la Religion et de l'Etat qui est l'ensemble des institutions de diverses natures à l'intérieur des frontières du Territoire d'un pays. De nombreux Etats ont instauré la laïcité dans leurs Constitutions. Mais les dirigeants politiques se sont rendu compte (surtout en Afrique où la foi est forte) que la Religion est utile parce qu'elle a une influence sur les populations. Donc si le Politique est en bonne harmonie avec le Religieux, il aura son appui et les voix des peuples aux urnes Des Etats se sont construits en faisant de la Religion une Religion de l'Etat.

C'est au début du XX^{ème} siècle que s'est produit en Europe la durable affirmation de la laïcité de l'Etat. C'est le 9 Décembre 1905 qu'une loi est promulguée en France de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le clergé catholique n'est pas d'accord avec cette

séparation Le Pape Pie X a condamné cette loi. C'est reconnaître que le Religieux cherche toujours à se réfugier (s'imbriquer) dans le Politique. Cette loi n'a pas mis fin au ménage entre la Religion et le Pouvoir de l'Etat. D'une manière générale, il y a persistance de l'interaction entre la Religion et l'Etat. En Afrique, certains hommes politiques utilisent même les Religieux dans leur conquête du Pouvoir politique ou sa conservation. Les responsables religieux sont consultés et écoutés par ces dirigeants politiques.

Les interférences entre la Religion et la Politique reposent sur une base solide assurant leur pérennité, il s'agit de l'unicité de l'homme en tant que corps et esprit, et la Politique qui doit mettre en œuvre pour réaliser le bonheur de l'homme charnel alors que la Religion travaille à l'élévation de l'homme en tant qu'esprit. Le corps et l'esprit vivent dans un état de service réciproque. L'esprit est au service du corps, car s'il le quitte, le corps devient inerte, sans vie. Le corps aussi est au service de l'esprit qui n'a de valeur que conservée dans son réceptacle, le corps.

Au Bénin, anciennement Dahomey, les relations entre la Religion et la Politique ont été toujours excellentes, semble-t-il. Le Pouvoir politique s'appuie beaucoup sur la Religion. A la Conférence Nationale des Forces Vives il y a quelques années, c'est un évêque, Isidore de SOUZA, désigné par le peuple béninois, qui a joué le rôle éminent du Président de cette Conférence. Donc, c'est à ce moment crucial que la Politique a fait appel au Religieux parce que le peuple a foi en lui

2. A quelles conditions peut-on réduire l'influence du religieux ?

Le Religieux intervient dans le Politique sur la demande de celui-ci lorsqu'il juge que la situation sociale est grippée et que seul le Religieux peut la débloquer au nom de Dieu, accepté par tous les croyants. Le Religieux étant le spirituel et le Sacré, il peut intervenir au secours du Politique au nom de Dieu, l'être suprême. La force du Religieux est la foi. Se servant de cette foi, il se remet à Dieu, parce qu'il se voit à la limite des bornes de Dieu le tout puissant et infini. Le Religieux se met au service du Politique pour le servir et lui donner une légitimité en tant qu'autorité civile de l'Etat, d'une part et d'autre part, son intervention marque la faiblesse et la défaillance du Politique dans l'exercice de ses fonctions ; c'est aussi le manque de définition des limites du Religieux, et la défiance du Pouvoir par le Religieux.

Le Religieux intervient dans la Politique lorsque celui-ci ne respecte plus la loi, la liberté d'expression des peuples et de droit de l'homme. Il intervient aussi en place et lieu du Politique en se posant suppléant. C'est là une intervention dangereuse considérée comme un coup de force anticonstitutionnelle. Le Religieux juge que ses raisons sont bien fondées et

qu'il agit au nom de Dieu. Ce cas d'intervention du Religieux est jugé qualifiable de rébellion, et l'intervention devient religieuse, qui serait un début d'une guerre civile religieuse.

Les raisons qui fondent l'intervention du Religieux dans le Politique sont d'ordre social et humanitaire. En principe, le Religieux en tant que croyant est jugé comme une personnalité neutre, capable de dire la vérité en cas d'un conflit. Dans certains cas, le Politique fait appel au Religieux considéré comme neutre et homme de Dieu pour présider des conférences de réconciliation nationale, comme ce fut au Bénin, au Togo et en République Démocratique du Congo. Dans ces pays, les populations sont en majorité chrétiennes. Du point de vu philosophique : « La raison et la foi, la philosophie et la réflexion ont toujours eu des rapports complexes oscillant entre l'hostilité déclarée et le principe d'une collaboration. »

Un fait important. Les musulmans du Tchad se croyant dominants et avec la poussée islamiste venant de l'Est, risqueraient d'intervenir dans le Politique pour imposer l'islam comme Religion de l'Etat. C'est notre propre appréhension à l'horizon dans l'évolution actuelle de la situation. Cela posera un problème très sérieux dans notre Etat laïc.

Dans une société, on ne peut se passer du Religieux. L'être humain est croyant en Dieu omniscient, omnipotent et omniprésent. Le pouvoir du Religieux est céleste. Il se fait cependant que le Religieux ait des impacts sur le Politique. Lorsque cela arrive, il faudrait engager des reformes au plus haut sommet des institutions de l'Etat. Il faudra la *laïcisation des institutions,* à l'exemple de la France en 1789, mettant fin au Catholicisme d'être la Religion d'Etat (déterminer les limites du Religieux à l'intérieur de l'Etat).

La Constitution tchadienne, en son *article 1, alinéa 2,* a pris des dispositions de séparation des religions et de l'Etat pour maîtriser ou réduire les débordements du Religieux dans le domaine du Politique. Mais l'application de cet alinéa 2 n'est pas stricte. Il est violé par le Président de la République, Idriss Déby, qui se sert du Religieux dans sa politique pour se donner un charisme et se maintenir au Pouvoir.

Il faut arriver à distinguer et à séparer les domaines de l'Etat et du Sacré. C'est ainsi que la France est arrivée à laïciser les institutions (exemple l'enseignement) en séparant les Eglises de l'Etat. Au Tchad, cette séparation est marquée mais c'est le Président Idriss Déby qui donne occasion au Religieux de s'imbriquer dans le Politique.

Le risque de contamination de la situation du Religieux sur le Politique provoquerait un embrasement, partant du Tchad aux pays voisins de l'Afrique centrale. C'est l'objectif ciblé par les pays arabes pour reprendre leur idéologie islamiste en Afrique centrale en ayant pour base le Tchad. L'islam progresse en Afrique noire. Après le Tchad, c'est la République

centrafricaine d'être menacée par les islamistes. Après la Centrafrique, ce sera le tour du Congo Brazzaville et du Gabon d'être contaminés du virus religieux islamiste. C'est une approche du troisième et quatrième préliminaire d'Ibn Kahaldun : bons prolégomènes à sa philosophie de l'histoire.

Ce qui se passe en ce moment au Sud du Tchad, c'est-à-dire en République centrafricaine, doit avoir ses racines au Tchad. Les musulmans tchadiens commerçants en Centrafrique ont eu souvent des heurts avec les nationaux ; les Tchadiens ont tendance à sous-estimer les Centrafricains du fait qu'ils ne sont pas islamisés. Les rebelles centrafricains venus du Soudan prendre le Pouvoir en RCA seraient en majorité des Tchadiens, et ce sont ces rebelles qui sèment la terreur dans ce pays. Leur intention serait de passer leur action un jour au Tchad. Le Président Déby reste vigilant. La situation créée en ce moment en Centrafrique est, en réalité, une contamination du Tchad.

Les terroristes, les islamistes, et tous ceux qui agissent par la violence justifient leurs actes au nom de l'islam. Au nom du Religieux islamiste, ils créent l'insécurité partout : la faillite de la paix mondiale. Cette allure de l'islamisme ou ce fanatisme religieux à l'extravagance est l'objet de notre inquiétude au Tchad, de nos préoccupations pour la paix. Notre pays est prisonnier des pays arabes ; il est aux aguets des islamistes : à l'Ouest, le Nigéria terrorisé par les BOKO HARAM ; le Niger, par la piste de Mali et de Libye, et maintenant le Sud en République centrafricaine. Le Président Idriss Déby est très conscient de cette situation, et c'est partant de cette menace à proximité qu'il justifie l'intervention du Tchad au Mali. Les terroristes entendent faire payer cher au Président Idriss Déby pour avoir osé aider les mécréants Français à combattre les musulmans au Mali.

En conclusion, la situation que nous décrivons ici est un thème philosophique qui demande un développement pour comprendre pourquoi la guerre islamique au Tchad ? Cette situation pose au philosophe un problème et une problématique qui exige une recherche approfondie. L'homme est double : il est corps et il est esprit. Le Religieux est inséparable du Politique.

CONCLUSION

La Guerre Civile du Tchad qui perdure et se relaie sous toutes les formes contre le tenant du Pouvoir en place, est-elle une affaire religieuse ? Est-elle montée au su des citoyens tchadiens ? Le Pouvoir se sert-il de la Religion pour atteindre ses objectifs, asseoir son autorité ? Mais le Pouvoir appartient à un Etat laïc. Il ne se marie pas avec la Religion. Le Pouvoir est une conception instrumentale de l'homme pour gérer une société humaine, tandis que la Religion est une doctrine. En ayant su la séparation de la Religion et de l'Etat, il semble que nous tendons vers la compréhension de la Guerre Civile du Tchad. Le Pouvoir est un exécutif temporel, un guide et la Religion est une conduite spirituelle Ces deux conceptions sont indépendantes l'une de l'autre.

Notre sujet a trois facteurs de base ou mots clés : Pouvoir-FROLINAT-Religion. Au commencement le FROLINAT s'est servi de la Religion comme arme pour parvenir au Pouvoir. Le FROLINAT est donc au Pouvoir recherché, et il n'arrive pas à gouverner dans les normes tant des opposants sont soutenus par des pays arabes au nom de la Religion. Le chemin de la paix devient long. Il n'est pas long dans le temps ou dans l'espace, mais long dans la recherche puisqu'il s'agit de connaître et de comprendre pourquoi cette Guerre Civile et comment se perpétue-t-elle ? Quels en sont les tenants et les aboutissants ? D'après nos recherches, il ressort que cette Guerre au Tchad est une œuvre de longue date préparée par les pays arabes pour la conquête du monde négro-africain. Ce ne sont pas les Tchadiens qui ne se veulent pas la paix, mais ce sont les arabes qui poussent les uns contre les autres pour les mettre en perpétuelle guerre, et pour cause ? Les musulmans tchadiens voient-ils cela ? On a l'impression que beaucoup n'ont pas perçu cette politique de l'Est à travers la crise tchadienne qui tourmente les consciences. Ils dorment sur l'oreiller de l'islam. La guerre est imposée au peuple tchadien par l'extérieur qui se sert du Tchad comme porte d'exportation de l'idéologie islamique en Afrique noire. Est-il possible que les pays arabes soutiennent une rébellion contre tout régime musulman qui s'installe à N'Djamena ? Cela n'est rendu possible qu'au nom de la Religion. Mais ces arabes expansionnistes se heurteront aux Occidentaux qui veillent aussi à la Liberté de l'homme et à la sécurité de l'Afrique noire au sud du Sahara. L'Occident surveille l'exportation du terrorisme islamiste en Afrique en générale.

La Guerre Civile du Tchad fondée sur la Religion islamique sera longue à en finir. Elle dépasse la compréhension des Tchadiens qui seront toujours utilisés comme acteurs sans le savoir. Ils ne sont que des acteurs apparents. Les vrais et metteurs en scène ne sont-ils pas ces pays arabes qui fournissent des armes aux Tchadiens qui rêvent au Pouvoir ? A déstabiliser tout régime d'un Président nordiste musulman qui n'est pas à leur dévotion.

Quant aux Nordistes, seront-ils prêts à céder le Pouvoir aux Sudistes par voix des urnes ? Autrement, ceux-ci accepteront-ils d'être continuellement relégués au second rang dans la gestion du pays ? C'est une question qui ne revient pas ouvertement aux lèvres des intéressés dans les entretiens. Le Sud en question qui comprend cinq Préfectures sur quatorze (5/14) sans compter la Commune de N'Djamena, est un réduit sur le plan espace vital, mais sa population est égale à celle du Nord, avec 9 Préfectures. Supportera-t-il d'être en cohabitation avec le Nord sans alternance politique au Pouvoir ? Ce n'est qu'une hypothèse. Il faut que les Tchadiens dans leur majorité comprennent où se situent leurs intérêts : dans la cohésion Nord-Sud avec alternance politique ou dans la séparation de deux Communautés qui pourtant ont commencé à vivre ensemble dans l'harmonie depuis la colonisation ?

S'il n'est que question de la Religion, pourquoi dans les pays arabes où l'islam est la Religion d'Etat, les musulmans se battent-ils entre eux (exemple du Soudan, de la Syrie)? C'est dire que les arabes sont la cause de la faillite de la paix au monde en général et au Tchad en particulier. Les Nordistes musulmans devront le comprendre. Pour ainsi dire, nous sommes sur le chemin de la compréhension de la Guerre Civile du Tchad.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

- ABRAS, Rahma., *Guerre Civile du Tchad : Chronologie et Réflexion,* Mémoire de Maîtrise, Université de N'Djamena-Tchad,(non publié),2008,131 pp.

- BEAUVILAIN, Alain, *Tableau de la population des années vingt à 1993*, Centre Nationale d'Appui à la Recherche (CNAR), N'Djamena-Tchad, août 1993.

- BOUQUET, Christian, *Tchad : Genèse d'un conflit*, Paris, L'Harmattan, 1982.

- BUIJTENHUIJS, R., *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad 1965- 1966*, Paris, Ed. Moutons, La Haye, 1978.

- *Le Frolinat et les Guerres civiles du Tchad (1977-1984),* Paris, Karthala et ASC, 1987.

- CABOT, Jean. et BOUQUET, Christian, *Atlas pratique du Tchad*, Fort-Lamy (N'Djamena), Institut National Tchadien pour les Sciences Humaines, 1972.

- CHAPELLE, Jean, *Le peuple tchadien : ses racines, sa vie quotidienne et ses combats,* Paris, L'Harmattan, 1980.

- Centre Al Mouna, *Tchad : la grande guerre pour le pouvoir 1970-1980. Les politico-militaires à l'assaut de la Capitale, volumes 1 et 2*, N'Djamena, Imprimerie du Tchad, 2007.

- *Tchad : « Conflit Nord-Sud » Mythe ou réalité ? (*N'Djamena), 2e édition, Imprimerie du Tchad, 2005.

- *Tchad : Frolinat chronique d'une déchirure*, N'Djamena, Imprimerie du Tchad, 2005.

- CHIPAUX, F. « *La France et la Guerre au Tchad »*, In Le Monde, Paris, 15 Août 198

- « Un mois de guerre civile au Tchad : le jugement de Dieu » In Le Monde, Paris, 23 Avril 1980.

- CLEMENT, E., DEMONQUE, Ch., HANSEN-LOVE, L., KAHN, P., 2000, *La Philosophie de A à Z*, Paris, éditions Hatier.

- CHOME, Jules, *Le drame du Nigeria*, Beauvallon, Tiers-Monde et Révolution, 1969.

- DAVIDSON, B., *Révolution en Afrique*, Paris, éditions du seuil, 1969.

- DECRAENE, P. « Un moule fédéral ? » In Le Monde, Paris, 18-19 février 1979.

- DESJARDINS, Th, *Avec les otages du Tchad, Tchad*, Presse de la Cité, 1975.

- DUCOMTE, Jean-Michel, *La Laïcité*, Les Essentiels Milan (Campus UAC 28/01/2013)

- GALI NGOTHE G., *Guerre civile et la désagrégation de l'Etat*, Paris, Présence Africaine, 1985.

- GARONDE, Dj. (Al Hadj), *Témoignage d'un militant du Frolinat*, Paris, L'Harmattan, 2003

- GENTIL, Pierre, *La conquête du Tchad (1894-1916), tomes I et II*, Paris, L'Harmattan, 1971.

- HUGO, Pierre, *Tchad*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1965.

- HOBBES, Thomas, *Léviathan,* 1è partie : de l'homme, chap. X, édit. Revue et corrigée, Québec, traduit de l'Anglais par Philippe Foliot, courriel : folliot.phil@wanadoo.fr Site web: http//pero.wanadoo.fr/*philotra*/, 2012

- KADHAFI, Mouammar al-, *Le livre vert* : *les fondements sociaux de la 3e théorie universelle*, CUJAS, Cuba, 1980.

- JASPERS Karl, *Introduction à la philosophie,* éditions Plon, France, 1981.

- KHAYAR, Oumar. D., « *Lundi 16 Mars 1963* », Carrefour N°26, Centre Al Mouna, N'Djamena-Tchad, Mars-Avril 2004

- KIMTOLNGAR, N., *Le conflit tchadien de 1979 à 1984 : le cas d'une guerre* de religi*on au Tchad*, Université du Tchad, 1993.

- LANNE, Bernard, *Tchad-Libye : la querelle des frontières*, Paris, Karthala, 1982.

- MACHIAVEL, Nicolas. *Le Prince*, Librio, GGP, Allemagne, 2008 et

- -, *L'art de la Guerre*, Edition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh, Edit. Complétée, Québec, 2002.

- MAHAMAT, M., « *Islam et pouvoir au Tchad* », Mémoire de DEA (non publié), CEAN, Bordeaux, France, Octobre 1980.

- MARITA, T., *Conflits tchadiens et ingérences étrangères*, Paris, éditions Peter Lang, 1997.

- MEYNIER, Col. O., *Les conquêtes du Tchad*, Paris, Flammarion, 1923.

- MOUSSA, Absakine Gadaya, *Manuscrit : « Les événements de Mangalmé (Tchad) de 1965 »*, Faro-Poli, Cameroun, avril-juillet 1987.

- NETCHO, Abbo, *Mangalmé 1965 : la révolte des Moubi*, Paris, Sépia-PMCT, 1996.

- NGANGBET, Michel, *peut-on sauver le Tchad ?* Paris, Karthala, 1984.

- NGANSOP, G.J., *Tchad : vingt ans de crise*, Paris, L'Harmattan, 1986.

- OTAYET, R., « L'intervention du Nigeria dans le conflit tchadien : Heurts et Malheurs «d'un nouveau centre de pouvoir », le mois en Afrique n°209-210, juin-juillet 1983.

- -, « La Libye face à la France au Tchad : qui perd gagne ? » Politique africaine n°16, décembre 1984.

- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Librairie Générale Française, édition ISBN : 978-2-253-06725-2, Paris, 1996.

- TCHAD, La Constitution adoptée par Référendum du 31 Mars 1996, révisée par loi constitutionnelle n°08/PR/05 du 15 Juillet 2005.

- TUBIANA, M.-J. *Survivances préislamiques au pays Zaghawa*, Paris, Institut d'ethnologie de l'homme, 1964.

- VASSILI, Yan, *Gengis Khan*, Moscou, Editions du Progrès, 1967.

- VERNES, M. et BLOCK, J., *Guerre coloniale au Tchad*, Lausanne, Presses de la Cité, 1972.

- YACOUB, M.-S., « Les populations musulmanes du Tchad et le pouvoir politique : contribution à l'étude des problèmes de la construction de l'Etat au Tchad », Thèse de doctorat du 3è cycle, Université de Paris IV, 1983.

- YAOVI, Akakpo, *La recherche en philosophie : de l'intuition du thème à la soutenance de la thèse*, Paris, L'Harmattan, 2012.

- YAMOKO, K. B., « Tchad : Anthologie de la Guerre Civile », documentation, N'Djamena-Tchad, 1980.

- YARED, M., « Tchad : vers un nouveau Biafra ? » Jeune Afrique n 959, Paris, 23 mai 1979.

- UGEUX, E., *Le double malheur du Tchad : La rébellion et la Libye*, Remarques africaines n°515, 1er Septembre 1977, Paris.

- ZELTNER, J.-C, *Pages d'histoire du Kanem, pays tchadien,* Paris, L'Harmattan, 1980.

- -, *Tripoli carrefour de l'Europe et des pays du Tchad (1500-1795),* Paris, L'Harmattan, 1980.

- -, *Les pays du Tchad dans la tourmente (1880-1903)*, Paris, L'Harmattan, 1980.

- ZIEGLER, J., *Le pouvoir africain*, Paris, éditions du Seuil, 1979.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE…….I
REMERCIEMENTS……II
SIGLES et ABREVIATIONS.……..III
INTRODUCTION.....……1

PREMIERE PARTIE : de l'approche sémantique au manifeste du FROLINAT.....5

CHAPITRE 1: La lutte pour le Pouvoir ou le problème religieux ?.....6
1. Pouvoir et Religion 6
1.1. Les concepts Pouvoir et religion.....6
1.2. Le Pouvoir.....6
1.3. La Religion.....7
2. L'événement inaugural de la guerre civile.....7
3. Le FROLINAT.....8
3.1. Définition, objectif.....8
3.2. Son impact social.....8
4. Le Général Malloum au Pouvoir.....9
4.1. Ralliement de Hissein Habré.....10
4.2. La guerre entre Habré et Malloum.....11
4.3. La réconciliation.....11

CHAPITRE 2 : La question de la paix.....13
1. La France et la question de la paix au Tchad.....13
2. La France et la Libye, quelle entente ?.....14
3. La suprématie de la France.....14
4. Tous les moyens sont bons.....15
4.1. Hissène Habré premier Ministre.....16
4.2. Hissène Habré au Pouvoir.....17

DEUXIEME PARTIE : Fin de la lutte révolutionnaire.....19

CHAPITRE 3 : de l'union des forces à l'accession au pouvoir.....20
1. La poursuite de la guerre.....20
2. Les arabes et la problématique de la paix au Tchad.....21

3. La perception de la paix par le philosophe.....22

CHAPITRE 4 : de la question de l'affirmation de soi à la conquête du pouvoir.....24

1. De la conscience d'opprimé à la question de l'émancipation.....24
2. De la gestion du Pouvoir.....25

2.1. Déséquilibre dans l'armée et les services d'Etat.....26

2.2. Du régionalisme et du népotisme.....26

CHAPITRE 5 : De l'échec à la guerre civile.....27

1. Sens et portée de la guerre.....27

1.1. Les acteurs principaux.....27

1.2. Les fondements.....28

1.3. Impact sur le peuple.....28

1.4. Apport de cette guerre dans la fibre patriotique.....28

2. La guerre civile, cas du Nigéria et du Soudan.....28

2.1. Le cas du Nigéria.....29

2.2. Le cas du Soudan.....29

3. Poursuite de la guerre Nord-Nord.....30
4. La précarité de la paix.....31

4.1. Le Sud Tchad n'est pas le Sud Soudan.....31

4.2. Point de fumée sans feu.....31

TROISIEME PARTIE : Le Tchad, entre l'Occident et le monde arabe.....33

CHAPITRE 6 : Les obstacles à la paix : sur le plan religieux et politique.....34

1. La Constitution tchadienne et la laïcité.....34

1.1. La laïcité comme Concept.....34

1.2. Une laïcité de façade.....36

1.3. Une parodie de démocratie.....36

1.3.1. Démocratie.....36

1.3.2. Analyse critique.....36

1.3.3. La guerre religieuse reconnue par le Président Déby.....38

CHAPITRE 7 : Pour une paix véritable.....40

1. Le sens de l'unité nationale.....40
1.1. Trois notions clés : Etat, Nation, Patrie.....40
1.2. Comment alors construire l'unité !.....41
1.3. Acceptation de la différence à tous égards comme préalable nécessaire.....41
1.4. Résolutions des antagonismes Nord-Sud.....42
2. Domestication du langage (termes à bannir).....42
2.1. Les vocables injurieux.....42
2.2. Construction ou refondation de la Nation.....43

CHAPITRE 8 : Regard philosophique.....44

1. Imbrications entre les Politiques et le Religieux.....44
2. A quelles conditions peut-on réduire l'influence du religieux.....49

CONCLUSION…….....50
ANNEXES.....52
BIBLIOGRAPHIE...…….....54
TABLE DES MATIERES.…….....58